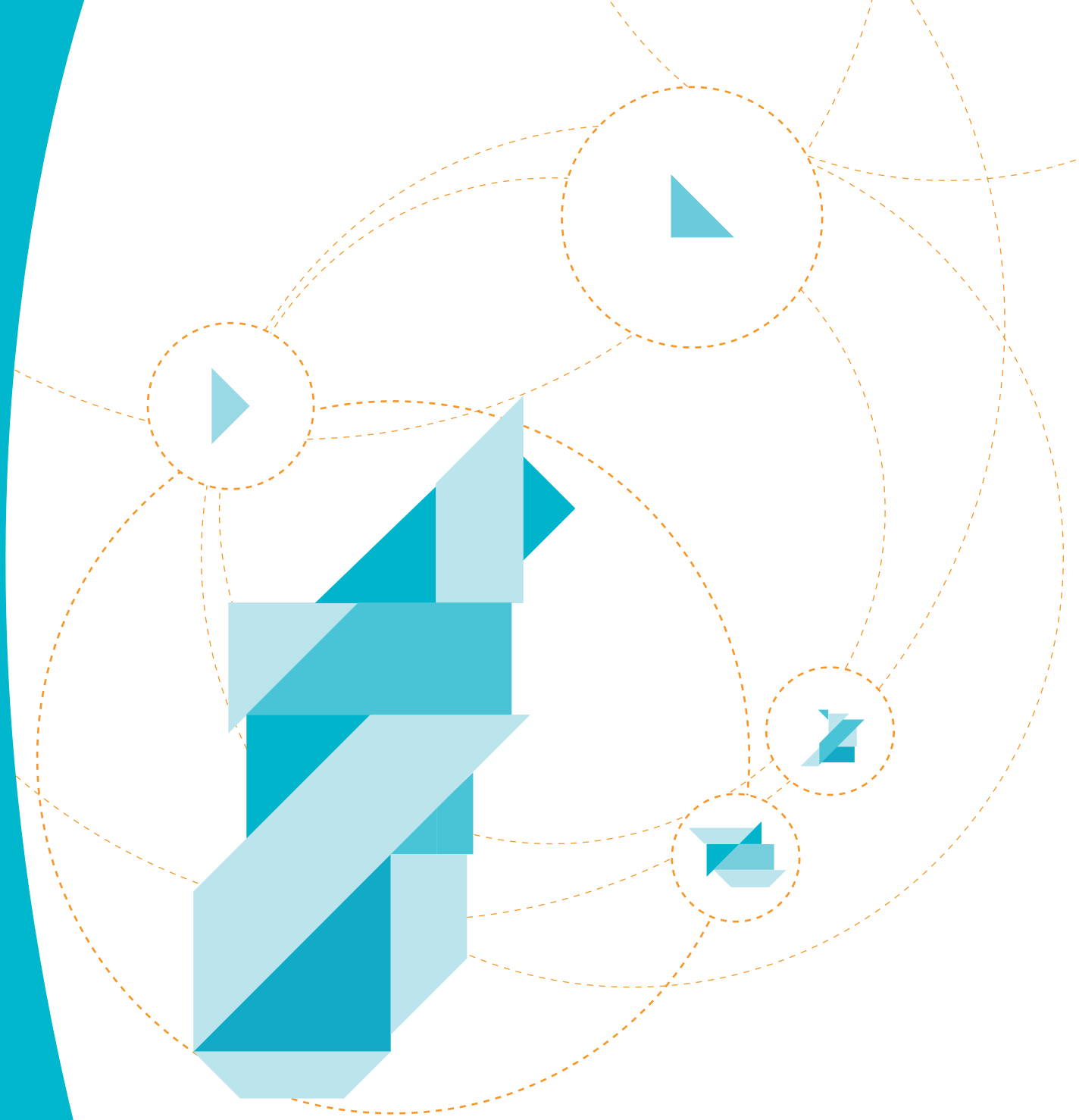


RAPPORT ANNUEL 2015

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

SOMMAIRE

2 AVANT PROPOS

7 LA COI EN BREF

13 FOCUS COP21

19 AXES STRATÉGIQUES

19 • DI-1

25 • DI-2

35 • DI-3

45 • DI-4

57 • DI-5

65 NOS PARTENAIRES

71 RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

87 ANNEXES

AVANT-PROPOS



Message de
Béatrice Atallah,
Ministre des Affaires étrangères
de la République de Madagascar
Présidente du Conseil de la COI

Les raisons d'y croire

Lors de notre 30ème Conseil des ministres, à Antananarivo en mai 2015, nos Etats membres ont choisi de prolonger exceptionnellement la présidence malgache à la tête de la Commission de l'océan Indien (COI). C'était là un signe de solidarité et un encouragement à l'endroit de Madagascar qui venait de retrouver sa place dans le concert des Nations. Je tiens, à cet égard, au nom du gouvernement de la République de Madagascar et de son peuple, à remercier chaleureusement les membres de notre famille indianocéanienne.

L'année 2015 a, une nouvelle fois, montré combien notre coopération régionale ressert nos liens à long terme. Qu'il s'agisse de connectivité régionale, de gestion responsable de nos ressources naturelles, de sécurité maritime et alimentaire ou encore, bientôt, d'infrastructures modernisées, la COI a posé de solides jalons qui nous conduisent très surement vers une croissance partagée.

Madagascar s'est pleinement investie dans les projets de notre organisation régionale. Cette implication du gouvernement malgache est d'autant plus naturelle que le peuple malagasy comme nos frères et sœurs de l'Indianocéanie nourrissent des espérances pour sa relance économique.

A la présidence de la COI, Madagascar a mis au centre de ses priorités la délocalisation des activités de l'organisation. Cette démarche vise, d'une part, à raffermir l'appropriation des grands défis de nos îles par nos peuples et, d'autre part, à renforcer le rayonnement régional de notre organisation.

Nous avons ainsi été honorés d'accueillir deux grands rendez-vous régionaux de la COI.

Je pense d'abord à la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire. Madagascar, qui dispose de 90% des terres arables de la région, a le potentiel pour devenir le grenier de l'océan Indien. La COI y croit. Avec raison. Nous attendons avec impatience le lancement effectif d'un ambitieux programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en complémentarité des actions déjà entreprises avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

AVANT-PROPOS

Je pense ensuite à la cérémonie de signature de l'accord de coopération entre Air Madagascar, Air Mauritius, Air Seychelles et Air Inter-Iles. Cette cérémonie qui a officialisé le lancement de l'Alliance Vanille s'est déroulée au palais présidentiel sous le haut-patronage de S.E.M. le Président de la République de Madagascar Hery Rajaonarimampianina.

La sécurité maritime aussi a été l'une de nos priorités. Le gouvernement de la République de Madagascar s'est ainsi pleinement engagé dans la mise en place du Centre régional de fusion d'informations maritimes. Mis sur les rails, à l'échelle nationale, à l'issue du 30ème Conseil des ministres de la COI en mai 2015, il sera un outil décisif pour la sécurisation de nos espaces maritimes, premières voies de notre développement économique et commercial et trésors de biodiversité à léguer à nos enfants. Il sera également un outil qui s'insèrera dans la Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine à l'horizon 2050.

Par ailleurs, pour l'année 2015, la communauté indianocéanique peut être satisfaite de l'accord conclu à la COP21, une bonne nouvelle pour la planète. Je me félicite que la COI poursuive ses efforts pour garantir à nos pays un accès facilité aux nouveaux instruments financiers pour le climat.

Dans les secteurs de la santé, des pêches, de la biodiversité ou encore du renforcement de nos capacités nationales dans des domaines variés, la COI continue de conduire une action efficace et nécessaire.

En termes de stabilité politique et de gouvernance démocratique, enfin, l'année 2015 a été pour Madagascar, l'année de tous les défis et nous pouvons tous nous féliciter du parachèvement du processus de mise en place des institutions démocratiques à travers les élections sénatoriales tenues le 29 décembre 2015. Dans nos îles sœurs, 2015 a été marquée par la consolidation des acquis démocratiques : aux Comores tout d'abord, où les élections législatives de janvier et février 2015 se sont déroulées dans un climat serein ; aux Seychelles également, où les élections présidentielles de décembre 2015 ont consacré la maturité démocratique du peuple seychellois.

Pour 2016, je suis confiante que nos réalisations seront à la hauteur de nos ambitions. Pour sa part, Madagascar est fière de contribuer au rayonnement international de l'océan Indien en accueillant le Sommet du COMESA et le Sommet de la Francophonie au cours du dernier trimestre de l'année 2016. Ces événements majeurs demeurent des Sommets de l'océan Indien. C'est notre région entière qui sera ainsi sous le feu des projecteurs.

Avant de conclure, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à l'endroit de Monsieur Jean Claude de l'Estrac, notre Secrétaire général, qui passera le flambeau à son successeur en juillet 2016. Il a donné une nouvelle impulsion stratégique, politique et même médiatique à la COI qu'il a retrouvée trente ans après l'avoir cofondée. C'est une chance pour nos pays d'avoir pu compter sur un tel « *fou de la coopération* » comme il se qualifie lui-même.

Je salue enfin tous les pays membres pour leur foi en notre coopération. C'est ensemble, toujours plus soudés, audibles et activement engagés au sein de la COI que nous serons en mesure de concrétiser de grands rêves pour nos peuples. Cela est possible.

Nous avons toutes les raisons d'y croire.



Message de
Jean Claude de l'Estrac,
Secrétaire général de la COI

Une récolte précoce et prometteuse

Le temps de la moisson n'est pas encore venu. Mais déjà, une première récolte, précoce et prometteuse, a marqué la saison 2015 de notre coopération régionale.

J'en retiendrai cinq résultats majeurs.

D'abord, la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire à Madagascar et en Indianocéanie organisée conjointement par la Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement malgache en février 2015 a permis de prendre la mesure des financements mobilisables jusqu'à 2020. Ce sont près de 700 millions d'euros que la communauté internationale s'engage à mobiliser en faveur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est une excellente nouvelle pour la Grande île comme pour toute la région. Notre ambition de faire de Madagascar le Grenier de l'Indianocéanie est plus que jamais d'actualité.

Avec l'appui du 11ème Fonds européen de développement (FED) et de tous les bailleurs et partenaires qui souhaitent participer à cette aventure, la COI mettra donc en œuvre un programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) co-produit avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Sur le front de la connectivité, principal levier de notre coopération régionale, la signature de l'accord portant création de l'Alliance Vanille, qui réunit les transporteurs aériens de nos pays, marque une étape historique. Je suis convaincu que ce dialogue inédit portera ses fruits et que l'amélioration effective de la desserte aérienne régionale se fera bientôt réalité. La dernière réunion des dirigeants des compagnies aériennes au mois de décembre a étudié des propositions précises et détaillées d'amélioration de la connectivité inter-îles dès cette année.

Sur le plan du numérique, essentiel à l'émergence d'une économie de la connaissance, la COI avance également à grands pas. Elle a su s'adjoindre l'expérience et l'expertise internationalement reconnue de l'Estonie, petit pays européen fer de lance de la gouvernance numérique.

Au niveau politique, je me félicite de la relance, par la COI, de l'Association des

AVANT-PROPOS

parlementaires de l'Indianocéanie. Ces parlementaires et leurs Assemblées qui représentent nos peuples ont témoigné d'un vif intérêt pour nos activités et ont indiqué leur volonté d'y être plus étroitement associés. J'y vois ici la preuve de l'utilité de notre organisation régionale dont le rôle diplomatique continue de s'affirmer en faveur du renforcement des institutions démocratiques, de la résolution des crises et conflits, de l'observation des élections et de la défense, sur la scène internationale, de nos intérêts insulaires.

Un engagement politique pour la reconnaissance de la spécificité insulaire a aussi sous-tendu l'action de la COI lors de la 21ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la COP21. Avec l'appui de la COI, nos pays membres ont pu mieux se préparer aux négociations qui ont abouti au texte final. A Paris, la COI a porté le message de l'Indianocéanie : à la fatalité et au découragement, nous avons préféré l'action. C'est dans cet esprit que la COI a présenté la valeur ajoutée de ses activités en faveur de la préservation des écosystèmes marins et côtiers, de la gestion des ressources naturelles, de la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ou encore de l'éducation à l'environnement.

La COP21 a également été marquée par la signature d'une Déclaration commune avec l'Union européenne qui reconnaît la nécessité d'un traitement différencié de nos espaces insulaires. Ce n'est pas là une simple rhétorique : cette reconnaissance à Paris, comme notre plaidoyer à la conférence sur les risques de catastrophes de Sendaï au Japon, facilitera l'accès des îles aux financements internationaux pour l'adaptation au changement climatique.

Moteur de la coopération régionale, la COI l'est indéniablement mais nos partenaires en sont le carburant.

Dans ce dispositif, l'Union européenne occupe une place significative. La signature du Programme indicatif régional en juin 2015, à Bruxelles, a officialisé l'octroi d'une enveloppe spécifique de 50 millions d'euros à la COI pour la période 2015-2020. Cet appui permettra à notre organisation régionale d'approfondir son rôle politique et diplomatique, d'amplifier son action dans le domaine de la gestion des risques naturels et de l'adaptation au changement climatique, et de lancer un ambitieux programme de sécurité alimentaire. D'autres financements, pour les infrastructures et les enjeux transrégionaux, seront également mobilisés. Nous estimons pouvoir compter sur un soutien additionnel du 11ème FED d'au moins 60 millions d'euros sur cinq ans.

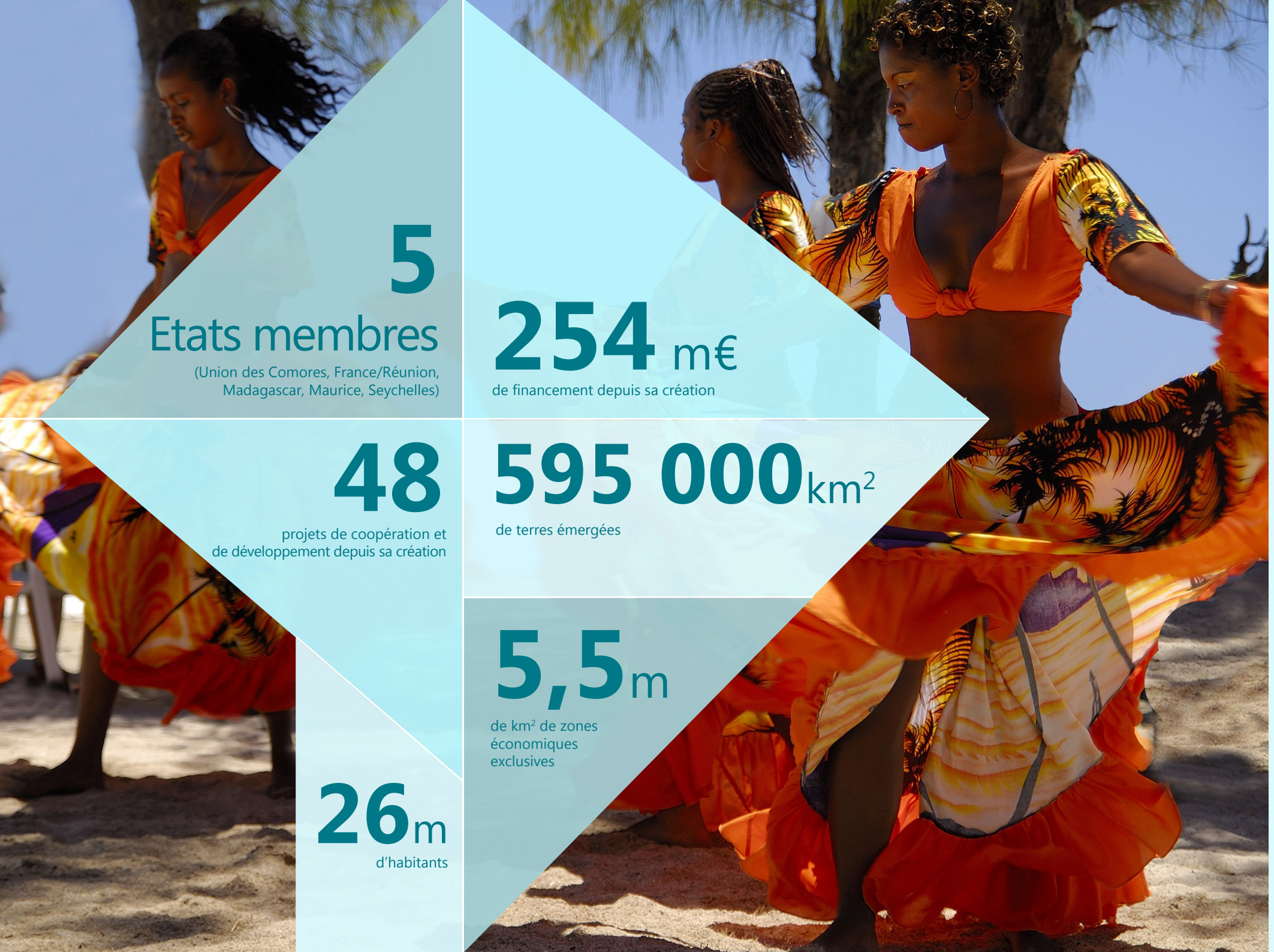
Le soutien de la coopération française, à travers l'Agence française de développement, le Fonds français pour l'environnement mondial et La Réunion, permet également à la COI de s'engager activement dans des domaines d'avenir : l'éducation, la santé, la recherche et l'innovation. C'est d'ailleurs grâce au soutien de l'Agence française de développement que la COI a organisé les premières Assises de la science, de l'innovation et de la technologie en Indianocéanie avec le concours de l'Académie des sciences de l'Institut de France. Ce rendez-vous inédit nous a permis de prendre la mesure des talents de nos pays, des opportunités qui s'offrent à nos économies et de l'importance de dynamiser la recherche et l'innovation au service du mieux-vivre et de la croissance.

Je me félicite également de nos partenariats

avec les agences des Nations unies, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou encore la République populaire de Chine et l'Australie. L'élargissement de nos partenariats, qui doit s'amplifier encore, témoigne sans nul doute de l'importance grandissante de l'océan Indien sur l'échiquier mondial.

En 2015, la COI a gagné en visibilité et en attractivité. Notre action collective fait sens parce qu'elle anime une solidarité humaine naturelle, née d'un même socle historique, géographique et culturel. Je souhaite ardemment que cette coopération régionale exemplaire s'affirme toujours plus, notamment par une implication plus concrète et plus ambitieuse de nos Etats membres. C'est là une responsabilité dont nos gouvernements ne peuvent se départir sans risquer le jugement de l'histoire.

Pour ma part, je quitterai la COI dans les prochains mois avec le sentiment du devoir accompli au service d'une nouvelle Indianocéanie.



5
Etats membres
(Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles)

254 m€
de financement depuis sa création

48
projets de coopération et de développement depuis sa création

595 000 km²
de terres émergées

26m
d'habitants

5,5m
de km² de zones économiques exclusives



MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA COI

Créée en 1982 et instituée en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI) réunit cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale insulaire d'Afrique, la COI mise sur la proximité et les liens de solidarité entre ses Etats membres pour mettre en œuvre des projets de coopération régionale, développer des actions collectives et défendre leurs intérêts, afin de tracer la voie d'un développement durable dans l'Indianocéanie.

Cette mission globale se décline en deux missions spécifiques :

- la COI est le vecteur privilégié de construction et de développement solidaire de l'espace indianocéanique au sein duquel les déplacements et connexions physiques et immatérielles doivent pouvoir se réaliser de manière efficace à un coût raisonnable ;

- elle sert ensuite de cadre à ses Etats membres pour mener des actions collectives extérieures d'intégration et de coopération avec l'Afrique australe et orientale (AfOA), le continent africain (UA) et le reste du monde, notamment la coopération Sud-Sud, ainsi qu'avec les institutions multilatérales et les différents bailleurs.

La COI intervient, dans le respect du principe de subsidiarité et des prérogatives régaliennes de ses Etats membres, là où son action apporte une forte valeur ajoutée par rapport à leurs actions et/ou aux initiatives d'organisations régionales plus larges. Face à des crises complexes et multiples, à la mondialisation des échanges et à des problèmes souvent communs et transfrontaliers, la COI n'a cessé de démontrer, ces dernières années, la valeur ajoutée de ses actions.

La COI pilote aujourd'hui de vastes projets de coopération régionale permettant de mutualiser les moyens, d'optimiser et de décupler les efforts de développement de ses Etats membres. Elle est reconnue pour son influence positive dans la gestion des crises institutionnelles et politiques (comme celle de Madagascar), sa capacité à fédérer la réflexion et l'action de ses Etats membres autour de valeurs et d'intérêts communs. Si son expertise, notamment en matière de préservation de l'environnement et de gestion durable des ressources marines et côtières, lui permet d'intervenir au-delà de son aire de compétence traditionnelle, elle continue par ailleurs de promouvoir activement et systématiquement les spécificités et les besoins insulaires de ses Etats membres, surtout au niveau des infrastructures et de la préservation des biens publics régionaux.

L'ambition de l'organisation est autant d'accroître l'impact de ses interventions au bénéfice des populations que de pérenniser, avec le concours actif de ses pays membres, les projets financés par ses partenaires.



Siège de la COI, à Ebène, Maurice

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA COI

Les instances décisionnelles

Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

Temps fort du dialogue politique et diplomatique de la COI, le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement marque l'engagement de ses Etats membres. Il est l'occasion de faire le bilan des actions entreprises et de fixer pour les années suivantes les orientations politiques et stratégiques de la Commission. Quatre sommets se sont tenus jusqu'à maintenant (1991, 1999, 2005 et 2014).

Le Conseil des ministres

Organe suprême de la Commission, il réunit une fois par an en session ordinaire les ministres des Affaires étrangères des cinq Etats membres (ou leurs représentants), pour déterminer les axes principaux des actions qui seront conduites par la COI. Il délibère sur les dossiers préparés par les OPL, avec le concours du Secrétariat général.

Le Comité des Officiers permanents de liaison

Interface entre le Secrétariat général et les Etats membres, il joue un rôle d'impulsion clef des actions de la COI dans les différents pays. Composé de hauts fonctionnaires des cinq Etats membres, il assure le suivi des décisions du Conseil, passe en revue l'avancement des projets et approuve les différentes activités de la COI.

La présidence de la COI

Annuelle et tournante (par ordre alphabétique des pays membres), la présidence convoque et anime les réunions des instances de la COI, priorise les actions et veille à leur mise en œuvre. Madagascar occupe la présidence du Conseil de la COI qu'elle remettra à la France en 2016.



30ème Conseil de la COI à Antananarivo

de g.à.dr. : Abdoulkarim Mohamed, ministre des Relations extérieures et de la Coopération de l'Union des Comores; Claudine Ledoux, ancienne ambassadrice déléguée à la coopération dans l'océan Indien représentant le ministre des Affaires étrangères et du Développement international de la République française; Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien; Hery Rajaonarimampianina, président de la République de Madagascar; Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar et présidente du Conseil de la Commission de l'océan Indien; Etienne Sinatambou, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice; Joël Morgan, ministre des Affaires étrangères et des Transports de la République des Seychelles

Les Points focaux nationaux

Les points focaux nationaux (PFN) sont désignés, selon un profil défini par la COI, par les OPL, après consultation des ministères sectoriels concernés.

Leur rôle découle de ce mode de désignation :

- un PFN est membre de droit du comité de pilotage d'un ou de plusieurs projets portés par la COI ;
- il est expert technique national et il joue le rôle d'ambassadeur du projet dans son pays ;
- il est référent technique auprès de l'OPL

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA COI

Le Secrétariat général

Installé à Ebène (Maurice), le Secrétariat général est l'organe exécutif de la COI. Il prépare les programmes et les projets émanant des décisions des instances, suit leur avancement et leur gestion, propose de nouvelles orientations aux Etats membres. Animant une véritable plateforme de coopération régionale, le Secrétariat général assure également la liaison avec les partenaires au développement

Le Secrétaire général

Nommé à la tête du Secrétariat général par le Conseil des ministres pour un mandat de quatre ans, non renouvelable. Le Secrétaire général est Jean Claude de l'Estrac, premier Mauricien à occuper cette fonction. Un ressortissant des Comores lui succèdera en juillet 2016.

Le directeur et les chargés de mission

Le directeur auprès du Secrétariat général assure les fonctions de coordination et la direction générale administrative. M. François Vuillemin, mis à disposition par la France, occupe cette fonction depuis juillet 2013.

Nommés par les pays membres, les chargés de mission sont responsables de l'instruction et du suivi des projets. Ils s'appuient sur l'expertise des Unités de gestion des projets et des points focaux dans les pays membres.

Domaines d'intervention	Chargés de mission
DI n° 1: Stabilité et diplomatie, santé, genre et mobilité	Mme Fatoumia Ali Bazi
DI n° 2: Espace économique et infrastructures régionales	M. Raj Mohabeer
DI n° 3: Pôles de croissance régionale bleue et verte, spécialisation et valorisation économique	M. Harijhons Léon Martial Razaka
DI n° 4: Environnement durable et changement climatique	Mme Gina Bonne
DI n° 5: Identité indianocéanique et valorisation des ressources humaines et naturelles	Mme Véronique Espitalier-Noël

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA COI

Ressources humaines

L'innovation majeure pour 2015 a été la tenue en avril d'un séminaire d'échanges du Comité de direction élargi aux chefs de projets. Cette activité avait pour but (i) d'évaluer les défis et opportunités de l'organisation afin de dégager une direction commune et (ii) d'améliorer les capacités de travail en équipe. Un plan d'action a été validé et a pu être, en partie, mis en œuvre notamment en ce qui concerne le comité de suivi des projets et le regroupement périodique des chargés de mission, chefs de service et chefs de projets autour du Secrétaire général.

La mise en place d'une gestion individualisée des performances de la totalité des agents s'est aussi révélée comme une action positive. L'exercice a permis de revoir ensemble le travail effectué, d'identifier les forces de chacun et de repartir, si nécessaire, sur de meilleures bases, dans une quête constructive d'amélioration du rendement et de la performance.

Suite à l'approbation du 30ème Conseil, la Secrétariat général a appliqué les recommandations de la grille salariale pour le personnel de bureau et d'appui. L'application a été étendue aux cadres intermédiaires et professionnels de projets. Le statut du personnel a été revu par un comité ad hoc nommé par le Secrétaire général avec comme pivot le gestionnaire des ressources humaines. Cela a pour but de rester conforme aux évolutions dans l'organisation et dans le monde du travail. Douze réunions ont été organisées en 2015. Il est prévu de soumettre une proposition de document final à l'adoption du 31ème Conseil.

Les procédures pour le recrutement d'un officier de santé et de sécurité au travail ainsi que d'un médecin du travail sont en cours. Ces personnels additionnels contribueront à améliorer les conditions de travail.

Le département des ressources humaines a revu et amélioré le format des conventions de stage afin de faire face à une demande grandissante venant des pays membres comme d'autres pays.

Les autres actions qui ont marqué l'année écoulée ont été : (i) la publication régulière d'un bulletin de communication interne à la COI; (ii) l'accueil et l'intégration individuelle de chaque nouveau recruté; (iii) la célébration des journées nationales des pays membres et la rencontre conviviale des agents en fin d'année.



Le comité de direction élargi aux chefs de projet s'est réuni en séminaire pour évaluer et trouver des réponses aux défis de l'organisation.

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA COI

Service administratif et financier

Le service comptable poursuit la mise en œuvre du logiciel SAGE-PASTEL dans les programmes de la COI contribuant à la consolidation des comptes de l'organisation et de ses projets. Pour ce faire, les agents comptables et assistants administratifs et financiers ont suivi une formation sur l'utilisation de ce logiciel en décembre 2015.

En fin d'année, la COI a signé un contrat avec le cabinet KPMG pour l'amélioration continue du service administratif et financier.

Service des marchés et contrats

Le service des marchés et contrats a pour objectif d'assurer la promotion de l'économie, de l'efficience et de l'efficacité dans la passation des marchés en observant les principes de bonne gouvernance (appel à concurrence, ouverture des procédures, principes de non-discrimination et d'équité, transparence, obligation de rendre compte et recours effectif au meilleur rapport qualité/prix). Les marchés au sein de la COI sont traités et suivis pour être conformes aux procédures de la COI et de celles des bailleurs de fonds.

En 2015, le service a géré et suivi 400 marchés de services et de fournitures d'un montant total d'environ 4,8 millions d'euros (hors voyages). Le service assure également l'approvisionnement des projets et du Secrétariat de la COI en fournitures de bureau et consommables.

Pour l'année 2016, avec l'installation d'un logiciel de gestion, le service souhaite consolider davantage les contrôles de conformité de la passation des marchés de la COI aux différentes procédures qui les régissent.
Le service des marchés et contrats est actuellement composé de deux personnes, le chef de service, financé par le budget de la COI ; et l'assistant, pris en charge dans le cadre du Projet d'Appui à l'Intégration Régionale III. Le projet SWIOFISH1, financé par la Banque mondiale, prévoit le financement d'une troisième personne qui viendra renforcer l'équipe.

Communication

L'Unité de communication de la COI se renforce. Un expert en communication coordonne les activités de l'Unité de communication depuis le mois de juillet 2015. Un volontaire de la Francophonie rejoindra l'Unité de communication en janvier 2016 pour une période non-renouvelable d'un an.

Le Conseil départemental de La Réunion a indiqué son accord de principe pour la mise à disposition d'un volontaire. En complément, l'Unité de communication a accueilli deux stagiaires au cours de l'année 2015.

* *Mutualisation des moyens*

L'Unité de communication a pu mobiliser les projets lors d'évènements ponctuels pour la production d'outils de communication réutilisables (exposition de photos) et pour assurer la participation de la COI et de ses projets dans des actions de sensibilisation. Il s'agit notamment de :

- La journée de l'Europe avec la Délégation de l'Union européenne (DUE), le 11 mai 2015 ;
- La 8ème Conférence des Parties à la Convention de Nairobi, 22-24 juin, Seychelles ;
- La campagne « Action pour le climat » avec la DUE (septembre – octobre 2015) ;
- La 21ème Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur

les changements climatiques, 30 novembre – 11 décembre, Paris.

* *Visibilité*

Quantitativement, la visibilité de la COI s'améliore: 947 retombées presse en 2015 contre 862 en 2014. En parallèle, ces retombées ont gagné en qualité : articles de fonds et dossiers ont été plus nombreux.

Le site Internet a reçu 119 985 visites en 2015 contre 98 593 visites en 2014. Lors d'évènements d'envergure comme la COP21, une bannière spéciale est installée en page d'accueil afin d'augmenter la visibilité et l'accessibilité des contenus.

Sur les réseaux sociaux aussi la présence de la COI s'amplifie : 3509 suiveurs sur la page Facebook de la COI ; 2809 sur la page COI-SmartFish ; 2031 sur la page COI-ENERGIES ; 386 sur la page COI-ISLANDS.

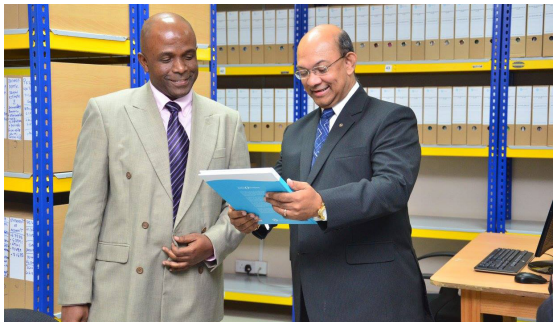
Centre de documentation

Le Centre de documentation et d'archives de la COI a été officiellement inauguré le 11 mai 2015 par le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Etienne Sinatambou, aux côtés du Secrétaire général de la COI et du chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne.

Le Centre dispose d'un fonds documentaire de plus de 3500 références sur plus de 70m linéaires de rayonnages. L'inventaire, le référencement et la numérisation des documents se poursuivent. Dans ce cadre, le Centre de documentation de la COI est engagé dans une importante phase de Gestion électronique des documents (GED) à travers le logiciel Zotero, ce qui facilitera la recherche documentaire sur place. Il est prévu d'ouvrir le Centre au public dans le courant de l'année 2016.

Au mois de novembre, l'équipe du Centre de documentation de la COI a accueilli une délégation de la Fondation Thérèse Balaro (FTB) et de l'Association de Bibliothèque Benin (BIB) de la République du Benin, pour une mission d'échanges et d'expertise. Cette mission traduit la volonté du Centre de créer un réseau d'information ouvert à la région et à l'international, dont l'Afrique francophone. A cette occasion, le responsable du Centre a également noué des contacts avec les principales institutions de documentation et d'archives de Maurice.

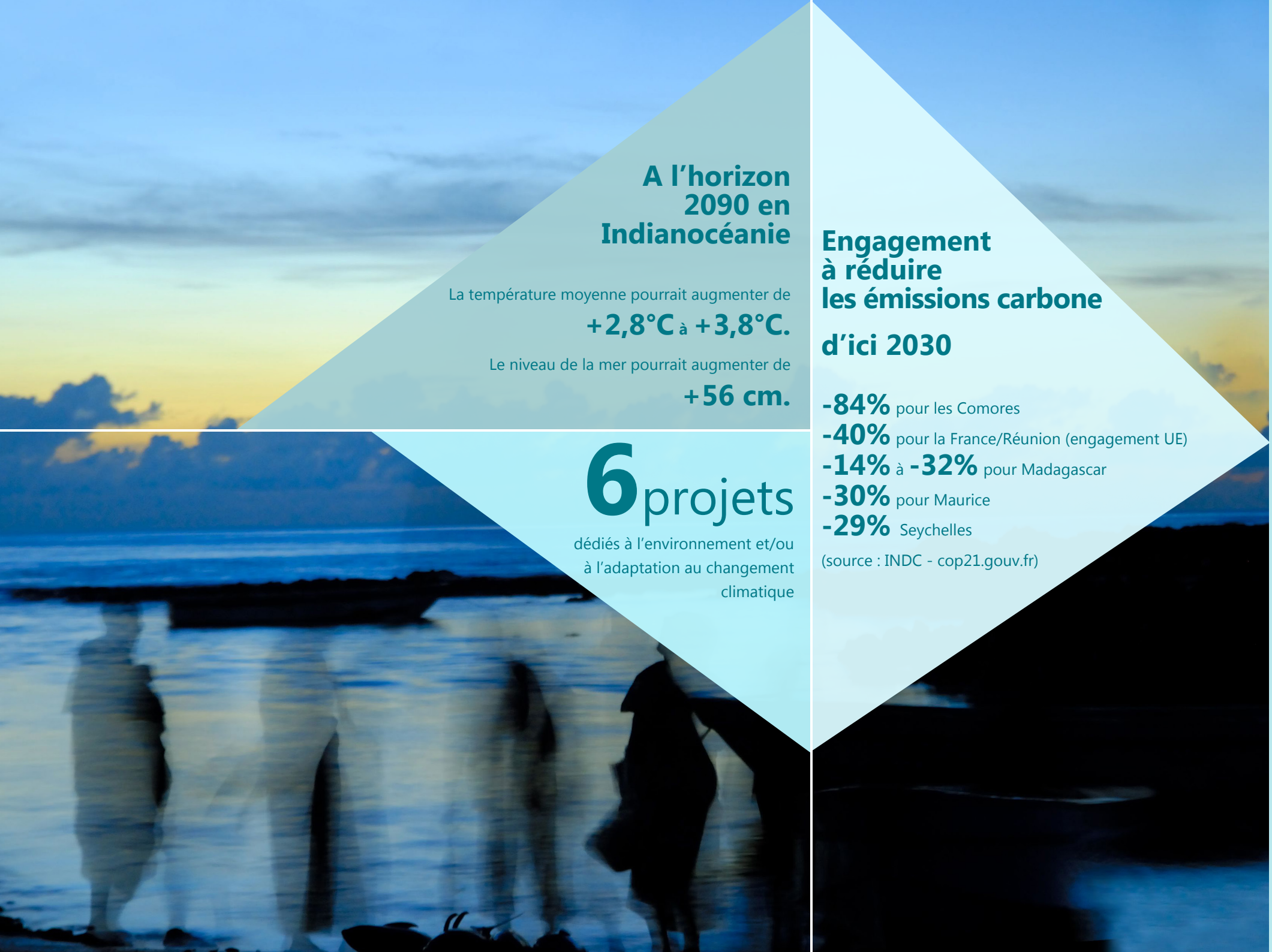
Le Centre de documentation opère une veille médiatique et met à disposition des revues de presse en format numérique réalisées sur une base hebdomadaire.



Etienne Sinatambou, chef de la diplomatie mauricienne venu inaugurer le Centre de documentation de la COI, et Ahmed Cheick Aboubacar, responsable du Centre.



Le Centre de documentation s'ouvre à l'international: ici, deux délégués de la Fondation Thérèse Balaro et de l'Association de Bibliothèque Bénin en mission à la COI.



A l'horizon 2090 en Indianocéanie

La température moyenne pourrait augmenter de

+2,8°C à **+3,8°C.**

Le niveau de la mer pourrait augmenter de

+56 cm.

Engagement à réduire les émissions carbone d'ici 2030

-84% pour les Comores
-40% pour la France/Réunion (engagement UE)
-14% à **-32%** pour Madagascar
-30% pour Maurice
-29% Seychelles

(source : INDC - cop21.gouv.fr)

6 projets

dédiés à l'environnement et/ou à l'adaptation au changement climatique



Succès! L'Accord de Paris, différencié, juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant, est adopté
© Arnaud Bouissou, MEDDE / SG COP21

COP21
L'INDIANOCÉANIE CHOISIT L'ACTION

Avec l'appui de ses projets ISLANDS et SmartFish, financés par l'Union européenne, et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), bailleur du projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI, une délégation de trois personnes du Secrétariat général, incluant le Secrétaire général, a participé à la 21ème Conférence des Parties sur le Climat (COP21) à Paris.

Lors de cette conférence, la COI est intervenue dans deux importantes sessions parallèles :

- Au pavillon français pour un événement organisé par l'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN) intitulé « les îles en première ligne du changement climatique ». A cette occasion, le Secrétaire général de la COI a présenté les actions prises par l'organisation régionale en matière de prévision et de gestion des risques de catastrophes au travers du projet ISLANDS financé par l'UE et bénéficiant de l'appui technique du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et de la Banque mondiale. « *La cartographie des risques dans l'Indianocéanie a évolué de manière inquiétante. Nos pays membres de la COI ont réagi, collectivement. Nous disposons aujourd'hui des moyens d'évaluer les risques et de la capacité à prendre les mesures d'anticipation nécessaires pour les réduire, ou pour compenser les pertes économiques qui en résultent* », a-t-il déclaré en faisant référence à la coopération COI-UNISDR.

- Au pavillon *Lima-Paris Action Agenda* pour un événement organisé par l'Union européenne pour la signature d'une déclaration commune COI-UE. Dans cette déclaration commune, la COI et l'UE « *conviennent d'un traitement différencié pour les Petits Etats insulaires en développement (PEID) et de la mise en œuvre des recommandations de la troisième conférence des Nations unies sur les PEID tenue aux Samoa en septembre 2014* ».

Par ailleurs, le Secrétaire général de la COI a participé à une réunion avec le Secrétaire général adjoint du Secrétariat du Commonwealth avec lequel il a évoqué la participation de la COI au *Climate Finance Access Hub.*

Enfin, la COI a participé à un événement de haut niveau intitulé « Solutions innovantes pour les îles » organisé par le réseau Partenariat mondial pour les îles (*Global Island Partnership* – GLISPA). Cette manifestation a permis de resserrer les liens entre la COI et GLISPA ainsi que de faire connaître l'organisation, ses activités et ses résultats à des personnalités de premier plan dont le Premier ministre d'Aruba, le Vice-premier ministre des Iles Vierges britanniques, le ministre des Affaires étrangères du Groenland ou encore la ministre française des Outre-mer.

En collaboration avec le *Programme Régional Océan pour l'Environnement* (PROE) du Pacifique et le *Caribbean Community Climate Change Centre,* la COI a animé le pavillon de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS) installé dans la zone des Nations Unies de la COP21. Grâce à ce pavillon, la COI s'est efforcée de mieux faire connaître les activités de l'organisation et les enjeux du changement climatique pour nos îles. De nombreux journalistes sont ainsi venus sur le pavillon pour parler avec nos représentants.



Comprendre pour agir

Dans la perspective de la COP21, la COI, à travers son projet ISLANDS financé par l'UE, a distribué et offert en téléchargement sur son site Internet un livret de sensibilisation aux enjeux climatiques. Ce livret, intitulé *Les îles face au changement climatique: comprendre pour agir,* a été diffusé au sein de plusieurs réseaux de jeunes de l'Indianocéanie, dont SYAH, ONG regroupant des jeunes des îles d'Afrique et de l'océan Indien, les réseaux de l'Alliance française et des écoles des pays membres. Cette publication vise à mieux faire comprendre les causes et conséquences des dérèglements climatiques du point de vue des îles, particulièrement vulnérables mais aussi porteuses de solutions adaptées.

Le 27 novembre, une équipe de la COI est allée à la rencontre d'une cinquantaine de jeunes issus de régions défavorisées de Maurice qui ont planté leurs tentes sur la plage de Bel-Ombre dans le sud de l'île dans le cadre d'un camp de sensibilisation à l'environnement, baptisé « Mo Ti Zil » et organisé par Miss Mauritius 2015, Danika Atchia.

Répartis en deux groupes d'une vingtaine de jeunes, les bénéficiaires de l'initiative « Mo Ti Zil » ont pu échanger avec les équipes de la COI et de SYAH sur les enjeux climatiques dans les îles. Pour Nigel, douze ans, « *c'est notre façon de vivre, avec les voitures et les usines qui crachent de la fumée ou avec les déchets qu'on jette partout, qui cause des problèmes à l'environnement* ».

Cette session de sensibilisation a permis de faire remonter, dans un premier temps, les réflexions des jeunes afin de mesurer leur compréhension des défis écologiques et climatiques. Dans un second temps, les jeunes ont été invités à proposer des solutions. « *Il faut planter des arbres pour donner de l'oxygène et arrêter que les plages ne disparaissent* », a proposé Lisa, onze ans. D'autres enfants ont rappelé que les changements climatiques causent des catastrophes naturelles comme les inondations et des problèmes environnementaux comme la dégradation des récifs. Cette session de sensibilisation



Sensibilisation des jeunes Mauriciens aux enjeux du changement climatique

et de présentation du livret de la COI a ainsi été l'occasion de faire ressortir l'importance de la COP21.

Le livret de la COI a été réalisé suite à l'atelier de sensibilisation « de Samoa à Paris » du 7 août 2015 à Maurice, co-organisé par la COI et SYAH avec le soutien de l'UE. Plus de 150 jeunes de l'Indianocéanie, de Sao Tomé et de Guinée Bissau avaient participé à cet événement.

Marches pour le climat

Le 29 novembre, après Sydney, Tokyo ou encore Delhi, c'était au tour des pays membres de la COI de se mobiliser pour la marche mondiale pour le climat en amont de la COP21.

A Antananarivo, la marche a ressemblé des centaines de personne dont les jeunes qui ont participé à la 11eConférence de la jeunesse (COY11) en préparation du rendez-vous de Paris. La marche a été l'occasion de faire savoir que les jeunes de l'Indianocéanie sont conscients de l'urgence climatique, que les pays de la région figurent parmi les premières victimes et surtout qu'il est possible d'agir dès maintenant. Le Secrétaire général de la COI a également envoyé un message de soutien aux plus de 200 jeunes de l'Indianocéanie réunis à la COY11 de Madagascar.

Des marches ont aussi été organisées aux Comores et à Rodrigues, avec la participation de l'ONG SIDS Youth AIMS Hub (SYAH), et à Maurice grâce à l'engagement de l'Association FreeArt (Free And Reunited Together) et du collectif « *for empowerment and poverty alleviation* », respectivement coordonnés par Selven Govinden et John Oliver Fanfan.

« Ce que nous aimerions proposer, c'est que l'on puisse insister davantage sur l'éducation environnementale. Cette année, l'objectif de cette COY, c'est de mettre en place une déclaration mondiale des jeunes sur le climat et nous, au niveau régional, de mettre en place une déclaration régionale des jeunes de l'océan Indien. »

Marie Christina Kolo, coordonnatrice de la COY11 pour l'océan Indien





Marche et concert pour le climat à Madagascar © Cyper Produktion

COP21
L'INDIANOCÉANIE CHOISIT L'ACTION

Action pour le climat

Entre le 21 octobre et le 24 novembre, la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles et les Etats membres de l'Union européenne ont lancé, avec le soutien de la COI, une campagne régionale de diplomatie climatique. Plusieurs activités de nettoyage de sites publics en Grande Comore, à Anjouan et Mohéli, à Maurice et Rodrigues et à Mahé ont ainsi été organisées.

Cette activité conjointe, conduite avec le soutien d'ONG dans chacune des îles, a rassemblé plus de 600 jeunes au total. L'objectif de cette « action pour le climat » était de sensibiliser aux enjeux du développement durable et des effets du changement climatique dans la perspective de la COP21.



Action pour le climat à Anse Etoile, Seychelles
© Délégation de l'Union européenne

Négociation Climat

À travers son projet COI-ISLANDS et le Domaine d'Intervention 4, la COI a mis en place un programme d'appui à la négociation climat des pays membres de la COI. Deux réunions de préparation à la COP21 ont été organisées en 2015 (avril et septembre 2015) afin d'analyser les enjeux de l'accord de Paris en cours de négociation et déterminer les éléments clefs de négociations. Une équipe de trois experts internationaux a été mise en place pour participer à toutes les étapes de négociations pour nos îles de l'année 2015 ainsi qu'à la COP21. Ces experts ont suivi les sessions de négociations les plus pertinentes pour nos îles et préparé des rapports quotidiens lors des séances ainsi qu'un rapport de synthèse en fin de sessions.

Financement climat

Consciente de l'importance de positionner nos pays dans le nouveau contexte des financements climatiques, la COI a organisé en avril 2015 une session de formation à la finance climat, en s'intéressant particulièrement aux Fonds Vert pour le Climat et au Fonds d'Adaptation. La COI a également travaillé avec le Secrétariat du Commonwealth pour participer au programme *Climate Finance Access Hub*, destiné à soutenir les pays et les entités accréditées à accéder aux financements climat et à développer des projets à soumettre au Fonds Vert pour le Climat. Enfin, la COI s'est officiellement inscrite au Fonds Vert pour le Climat et au Fonds d'Adaptation afin d'initier le processus d'accréditation en tant qu'entité régionale de mise en œuvre.

COP21
L'INDIANOCÉANIE CHOISIT L'ACTION

Coopération avec le ComSec

En 2013, le groupe d'experts en finance climatique du Secrétariat du Commonwealth (ComSec) a souligné que les petits Etats et les pays les moins avancés étaient les plus vulnérables aux effets du changement climatique en raison de leurs capacités limitées à s'adapter. Ces contraintes limitent aussi leur capacité à accéder au financement mis à disposition et nécessaires pour mettre en œuvre les mesures d'adaptation et d'atténuation. C'est dans ce contexte que le ComSec a établi le *Climate finance Access Hub* dont le siège est à Maurice. Cette initiative propose les services d'experts en finance climat auprès des organisations régionales et des gouvernements nationaux dans le but de les soutenir pour accéder au financement climatique (renforcement de capacité et développement de portefeuille de projet). La COI est l'une des trois organisations régionales sélectionnées pour la première phase du programme du fait de son appartenance au Partenariat inter-îles pour résister au changement climatique (CRIP). Ce soutien impliquera la mise à disposition d'un conseiller régional à la COI, qui soutiendra l'organisation sur les questions de financement du climat.

Des projets spécifiques

A travers ses projets, la COI apporte des solutions adaptées aux spécificités insulaires, aux contextes sociaux et économiques, aux ambitions des pays membres et aux impératifs environnementaux.

La COI conduit actuellement 13 projets dont 6* interviennent directement dans les domaines de l'environnement et/ou de l'atténuation des effets des changements climatiques.

**les projets ISLANDS, SmartFish, Biodiversité et ENERGIES sont financés par l'Union européenne ; le projet Gestion durable des zones côtières de l'océan Indien est financé par le Fonds français pour l'environnement mondial ; et le programme MESA, dont la COI est responsable du volet « gestion et suivi des zones marines et littorales », est mis en œuvre par l'Union africaine sur financement européen. A noter que la COI a conduit, de 2011 à 2014, le projet Risques naturels, financé par l'Agence française de développement, qui a permis d'améliorer les capacités régionales de prévention et de gestion des catastrophes naturelles par la mise en réseau des sécurités civiles, des formations en aménagement du territoire, la création de prototypes d'abris d'urgence, entre autres. Ces projets s'ajoutent a une dizaine d'autres projets conduits depuis la fin des années 1980 par la COI essentiellement sur financement de l'UE et de la coopération française (Programme régional environnement, Projet de gestion des zones côtières, Acclimate…)*

COP21
L'INDIANOCÉANIE CHOISIT L'ACTION

Les enjeux climatiques en Indianocéanie

1. Catastrophes naturelles

L'Indianocéanie est la **3ème région du monde** la plus touchée par les phénomènes naturels intenses.
Sur les 20 dernières années, plus de **50 catastrophes naturelles** ont touché la région.
Les catastrophes naturelles ont coûté plus de **17 milliards de dollars** aux économies de l'Indianocéanie et Zanzibar.

2. Madagascar, capital humain et naturel sous pression

Madagascar est l'un des « *10 plus importants points de concentration de biodiversité mondiale avec un taux d'endémisme de 80% de sa faune et sa flore. C'est ce trésor de l'humanité que le changement climatique risque de réduire à néant tant que la spirale de dégradation que nous enregistrons au niveau de la planète continue* », a souligné le président malgache à Paris. A cela s'ajoute **600 000 sinistrés climatiques** chaque année.

3. Une note salée pour Maurice

Les autorités mauriciennes estiment le coût des changements climatiques à **Rs 360 milliards (9 milliards €)** d'ici à 2050.

4. Les Comores face au changement climatique : menace chiffrée

Aux Comores, la hausse du niveau de la mer pourrait conduire :

- a déplacement de 10% de la population;
- à la destruction de 29% du réseau routier;
- à la dégradation de 30% des infrastructures hôtelières et touristiques;
- à la détérioration de 70% des infrastructures portuaires et aéroportuaires

Coût global estimé : 1 milliard de dollars soit le double du PIB du pays.

« Notre région est particulièrement exposée aux aléas naturels. Nous étions persuadés que nous avions pris la mesure des choses. Mais nous avons découvert, ces temps-ci, que nous n'avions encore rien vu [...] la cartographie des risques dans notre région a évolué de manière inquiétante.
Nos pays membres de la COI ont réagi, collectivement. Nous disposons aujourd'hui des moyens d'évaluer les risques et de la capacité à prendre les mesures d'anticipation nécessaires pour les réduire ou pour compenser les pertes économiques qui en résultent. [...]
L'océan Indien a choisi l'action et non la fatalité. »

Jean Claude de l'Estrac,
Secrétaire général de la COI à la COP21



21
champs
d'actions

12 projets

de coopération et de développement
en cours d'exécution en 2015

1 Plan
de développement
stratégique

autour de

4 axes



Les axes du Plan de développement stratégique 2013-2016

#1 Une force politique et diplomatique au service du développement humain

#2 Un espace régional sécurisé vecteur de croissance économique intelligente

#3 Un environnement insulaire et océanique commun, résilient et durable

#4 L'Indianocéanie, son identité, sa promotion

Ces axes stratégiques se déclinent en 5 domaines d'interventions :

Axe #1

- **DI-1** Stabilité et diplomatie, santé, genre et mobilité

Axe #2

- **DI-2** Espace économique régional et infrastructures
- **DI-3** Pôles de croissance régionale bleue et verte, spécialisation et valorisation économique

Axe #3

- **DI-4** Environnement durable et changement climatique

Axe #4

- **DI-5** Identité indianocéanique et valorisation des ressources humaines et naturelles

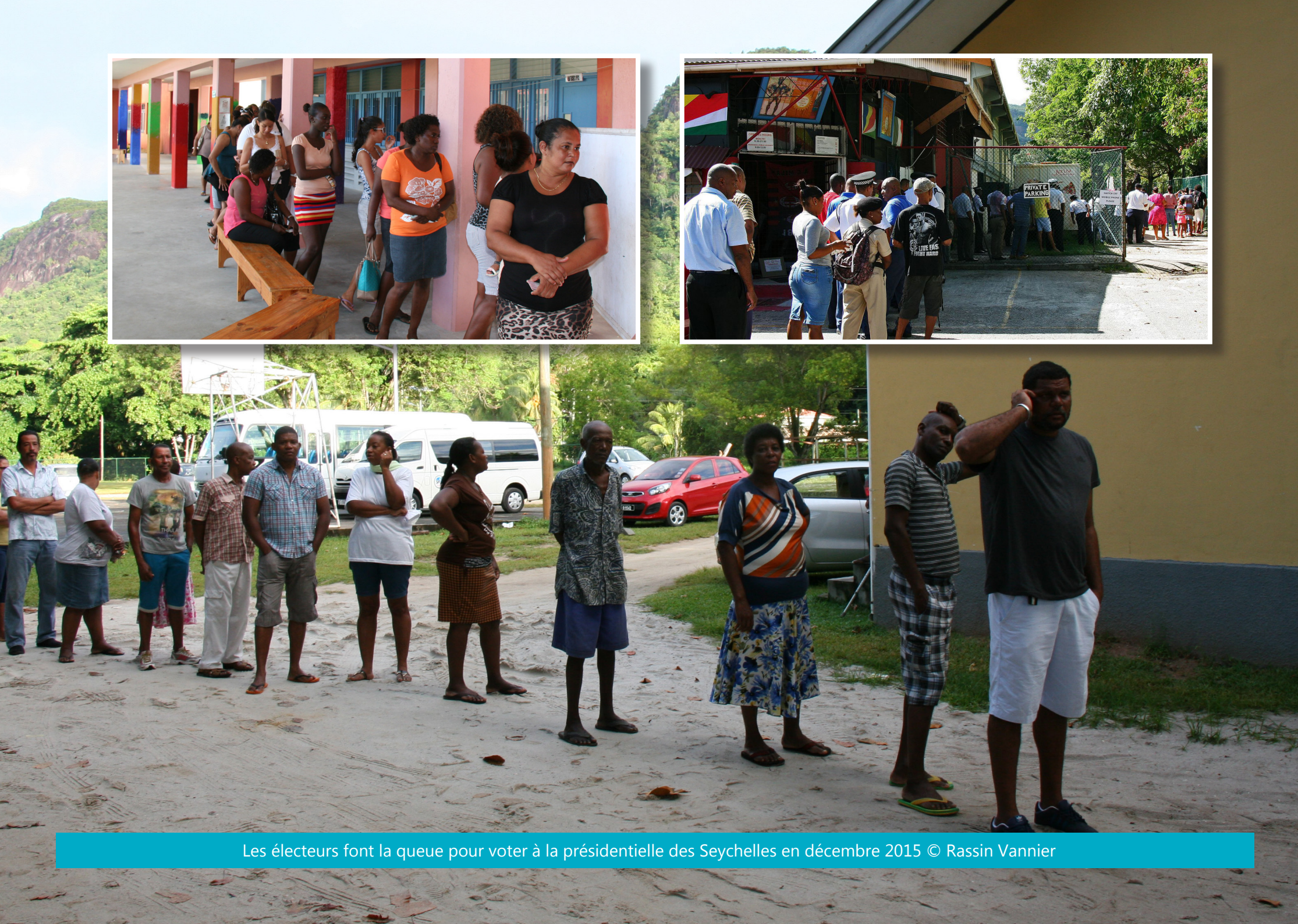
© G.R.

DI-1 – Politique et diplomatie, santé, genre et mobilité

Objectif : La COI mise sur les liens de solidarité et de proximité très forts entre ses Etats membres pour prévenir les conflits, maintenir la paix et la sécurité, consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance, et apporter des réponses appropriées aux problèmes spécifiques qui se posent à l'Indianocéanie.

Le domaine d'intervention 1 (DI-1) couvre cinq champs d'action :

- stabilité politique et gouvernance démocratique ;
- espace régional de circulation ;
- lutte contre la criminalité transnationale ;
- santé publique ;
- genre et enfance.



Les électeurs font la queue pour voter à la présidentielle des Seychelles en décembre 2015 © Rassin Vannier

DI-1 – POLITIQUE ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ.

Stabilité politique et gouvernance démocratique

Envoi d'observateurs aux élections présidentielles des Seychelles

A la demande des autorités seychelloises et conformément à son mandat, la COI a mobilisé une équipe d'observateurs aux élections présidentielles des Seychelles. L'équipe d'observateurs dirigée par le commissaire électoral de Maurice, M. Irfan Raman, était composée, pour le premier tour, de parlementaires et anciens parlementaires des pays membres de la COI, et, pour le second tour, de membres de la plateforme régionale « Femmes en politique ».

Les observateurs de la COI ont jugé que le processus électoral était crédible. Le Secrétaire général de la COI s'est ensuite rendu à l'investiture du président des Seychelles le 20 décembre 2015.

La COI entend également être présente en Union des Comores à l'occasion des élections présidentielles de février et avril 2016.



La présidente de l'Assemblée nationale mauricienne, le président du Parlement des Comores et le vice-président de l'Assemblée nationale malgache, entourés de parlementaires pour travailler à la relance de l'Association des parlementaires des pays de la COI. © COI

Réactivation de l'Association des parlementaires de la COI

La COI a réuni, du 24 au 27 novembre 2015 à Maurice, les parlementaires de l'Indianocéanie, afin de préparer la relance de l'Association des parlementaires des pays membres de la COI (APCOI). Cette réunion a été l'occasion d'évaluer l'opportunité d'impliquer l'APCOI dans le programme « paix et sécurité » que conduira la COI de 2016 à 2020, financé par le 11ème Fonds européen de développement.

L'APCOI est appelée à devenir un instrument régional pérenne au service de la paix et de la stabilité. Le groupe de travail préparatoire à la relance de l'APCOI a permis de définir un projet de charte, une vision et une mission rénovées, ainsi que des statuts qui seront soumis à la conférence constituante prévue pour se tenir à Maurice au premier trimestre 2016.

Cette réunion a vu la participation d'une vingtaine de parlementaires des Comores, de Madagascar et de Maurice, dont Mme Maya Hanoomanjee, présidente de l'Assemblée nationale mauricienne, M. Abdou Ousseni, président de l'Assemblée nationale de l'Union des Comores, et M. Freddie Richard Mahazoasy Mananjara, vice-président du Parlement malgache.

DI-1 – POLITIQUE ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ.

« La relance de l'Association des parlementaires doit être effective, et ce, rapidement, car elle constitue un outil de dialogue utile à la coopération régionale et à la promotion comme à la défense des intérêts de nos pays sur la scène internationale »,
Hon. Maya Hanoomanjee, présidente de l'Assemblée nationale de Maurice.

Vers un programme régional paix et stabilité

La COI envisage de mettre en œuvre un programme pour le renforcement de la stabilité politique et la promotion de la gouvernance démocratique en Indianocéanie. Ce programme est proposé par la COI pour financement du 11ème FED à hauteur de 3 millions €.

Espace régional de circulation

Atelier migrations en Indianocéanie

En février 2015 s'est tenue à Madagascar la première réunion de travail du groupe de réflexion sur les migrations en Indianocéanie. Elle marquait la concrétisation de l'accord de coopération que la COI a signé en 2013 avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Pour comprendre les motifs des migrations dans la région Indianocéanie, l'OIM a conduit des recherches dans les pays ACP membres de la COI. Les résultats montrent un lien entre migration et santé, du fait de la plus grande vulnérabilité des populations migrantes au risque sanitaire. Ce lien pose des questions de prévention, de surveillance et de prise en charge tant au niveau national que régional, débattues par les deux groupes de travail thématiques sur la santé. Par ailleurs, la fuite des compétences, à laquelle fait face l'Indianocéanie, est une question primordiale. La mobilité étant consubstantielle de l'identité indianocéanienne, les migrations doivent être mieux connues, mieux étudiées, pour être source de croissance, d'échanges renforcés et d'innovations. L'un des objectifs du groupe de réflexion a donc été de définir les moyens d'améliorer la gestion de la mobilité dans la région.

Vers un programme régional sur les migrations

La COI a indiqué son intérêt pour la mise en œuvre d'un programme régional sur les migrations qui sera financé par l'enveloppe transrégionale du 11ème FED. Ce programme devrait viser trois objectifs :

- renforcer les capacités de soutien de la gouvernance pour les migrations
- soutenir l'intégration régionale par la facilitation des migrations légales
- contribuer aux initiatives nationales et régionales sur l'identification des raisons des flux migratoires illégaux et forcés.

Lutte contre la criminalité transnationale

Lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue

Sollicitée par le gouvernement mauricien, la COI a organisé, au mois de septembre, une réunion de travail sur la lutte contre le terrorisme dans l'espace régional. A cette rencontre, qui a mobilisé de hauts responsables des services de renseignement des pays membres, il a été convenu d'approfondir la coopération et la concertation entre services spécialisés.

DI-1 – POLITIQUE ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ.

Santé publique

Veille sanitaire

La COI intervient dans le domaine de la santé publique au travers de son projet « Veille sanitaire », financé par l'Agence française de développement. Conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé avec laquelle il collabore, le projet intègre à son action le lien entre santé humaine et santé animale. Le projet est piloté par une Unité de veille sanitaire installée au Secrétariat général.

Programme de veille régionale et internationale

L'unité de veille sanitaire a maintenu tout au long de l'année 2015 une activité quotidienne de veille médiatique régionale et internationale en matière de santé humaine et de santé animale. La presse, ainsi que les sites diffusant de l'information mondiale sur les épidémies de maladies infectieuses sont consultés de façon journalière.

L'envoi de mails d'alerte à destination des acteurs des réseaux en cas de notification de signaux de portée régionale ou internationale est systématique, complété chaque fois que nécessaire par une revue de presse, à l'instar de ce qui a été fait lors de la crise sanitaire Ebola.

Les web conférences hebdomadaires, initiées dès 2009, sont au cœur du partage d'informations sanitaires entre les Etats membres de la COI. Elles ont été maintenues tout au long du programme annuel d'activités. Les épidémiologistes régionaux assurent l'organisation et l'animation de ces web conférences. Elles sont hebdomadaires pour la santé humaine et mensuelles pour la santé animale. Des points thématiques ont été abordés, selon le contexte sanitaire mondial et régional (exemple : Ebola, peste, consommation de drogue illicite…). La veille sanitaire internationale réalisée en collaboration avec la CIRE océan Indien de La Réunion s'est poursuivie, de même que l'édition et la diffusion des Bulletins de Veille océan Indien (BVOI) « Une seule santé ».

Formation des épidémiologistes de terrain de l'océan Indien

Outre l'organisation de deux comités pédagogiques en février et juin 2015 au cours desquels ont été discutés les progrès réalisés par les stagiaires et les difficultés rencontrées, la 3ème cohorte (2015-2017) a été sélectionnée en juillet 2015. Elle comprend sept stagiaires épidémiologistes et pour la première fois deux stagiaires vétérinaires. La formation de cette nouvelle cohorte a débuté par un atelier pédagogique de trois semaines en novembre et décembre 2015.



Deux épidémiologistes de terrain formés par le projet Veille sanitaire ont reçu leur certificat de Richard Via, chargé d'affaires de l'Ambassade de Madagascar, et Laurent Garnier, ambassadeur de France à Maurice. © COI

DI-1 – POLITIQUE ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ.

Former des professionnels de terrain

D'ici 2017, 25 épidémiologistes de terrain auront été formés, soit :

- 3 aux Seychelles ;
- 4 à Maurice ;
- 4 aux Comores ;
- 14 à Madagascar.

Le coût moyen de formation d'un épidémiologiste sur deux années est estimé à 90 000 €.

Journées de veille sanitaire et comité technique régional SEGA

La mondialisation des échanges se double d'une mondialisation des risques sanitaires. Les îles de l'Indianocéanie sont particulièrement exposées au risque épidémique. La réponse régionale, organisée autour de la COI, a démontré sa pertinence. C'est tout l'intérêt des Journées de la Veille sanitaire : échanger et s'informer pour prévoir et agir collectivement.

Après les rendez-vous de Madagascar en 2012 et de La Réunion en 2013, cette troisième édition des Journées de la Veille sanitaire dans l'océan Indien a permis de débattre des enjeux actuels et futurs de santé publique régionale. Les médecins, vétérinaires, épidémiologistes et scientifiques conviés à Balaclava ont échangé leurs expériences, pris connaissance des défis sanitaires qui se profilent dans les pays de la COI et évalué des réponses et capacités de ripostes régionales.



Les participants aux troisièmes journées de la veille sanitaire en Indianocéanie © COI

Lors de ces troisièmes journées de la Veille sanitaire dans l'océan Indien, les gestionnaires de santé humaine et animale ont pris connaissance des résultats des recherches sur les questions qui les intéressent directement.

La surveillance en santé animale dans l'océan Indien à l'ère des NTIC

Le Secrétariat général de la COI au travers de son projet Veille sanitaire a commencé à équiper les directions des services vétérinaires de smartphones qui permettront la remontée d'informations et d'alertes dans une base web centralisée. Cette démarche facilitera la prise de décision des responsables des services vétérinaires et permettra un suivi dans le temps des évènements sanitaires survenant dans les Etats membres.

DI-1 – POLITIQUE ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ.

Appui aux services de surveillance et aux laboratoires de santé publique des Etats membres

Outre son expertise, l'Unité de veille sanitaire de la COI appuie les services de surveillance et les laboratoires en équipement, budget de communication, carburant, organisation de formation. Ainsi en 2015, 200 000 € ont été consacrés à ces appuis.

Programme de contrôle qualité externe de l'océan Indien

Depuis 2013, dans le cadre du réseau SEGA, les cinq laboratoires de biologie moléculaire des pays membres participent à un programme de contrôle qualité externe (CQE) pour le diagnostic des virus de la dengue (DENV) et du chikungunya (CHIKV). Le programme a permis d'améliorer notablement la qualité des résultats. En 2016, le virus Zika sera introduit dans le programme afin de préparer les laboratoires à l'éventuelle survenue d'une épidémie dans la région.

Programme de surveillance de la résistance des moustiques aux insecticides

Dans le cadre du réseau SEGA « one Health », le projet Veille sanitaire de la COI a lancé, avec ses partenaires (Service de Lutte anti vectorielle de l'ARS océan Indien et Institut Pasteur de Madagascar), un programme régional de surveillance entomologique. Une formation des techniciens des services de Lutte anti vectorielle des cinq Etats membres et la distribution de kits OMS en octobre 2014 en ont été les premières étapes. Comme actions prévues dans le cadre de ce programme on retiendra l'approvisionnement des services de lutte anti-vectorielle en kits de test standards OMS, l'organisation de missions conjointes dans chaque Etat membre et d'un atelier régional de restitution et de présentation des résultats.

Programme de surveillance de la résistance aux antibiotiques

La résistance aux antibiotiques chez l'homme et chez l'animal est un problème de santé publique majeur. En octobre 2015 un atelier du comité technique régional SEGA réunissant les responsables de laboratoire a été organisé afin d'identifier les premières actions à mettre en œuvre. Ce programme de surveillance basé sur le laboratoire réunira pour Madagascar, l'Institut Pasteur, le laboratoire du CHU Befelatanana et le laboratoire national vétérinaire ; pour les Comores, le laboratoire du CHN El Maarouf ; pour La Réunion, les laboratoires du Centre hospitalier Universitaire et le CIRAD ; pour Maurice, le laboratoire du Centre Hospitalier Candos et le laboratoire vétérinaire ; et pour les Seychelles le laboratoire de bactériologie du MoH.

Pérennisation de l'Unité de veille sanitaire de la COI et du réseau SEGA

C'est la troisième composante du projet et sans doute une des plus importantes. La stratégie suit les étapes suivantes : définir le mandat et les termes de référence de l'Unité de veille sanitaire ; établir le cadre institutionnel et juridique du réseau SEGA ; transférer les compétences de l'assistance technique internationale à une équipe régionale et coordination du réseau SEGA avec les moyens humains et financiers de la région ; et enfin préparer la pérennisation des ressources pour la veille sanitaire après 2017. Des missions ont été réalisées par l'équipe d'experts du projet dans chacun des Etats membres afin de recueillir les informations sur leurs pratiques administratives et leurs normes juridiques. Une première version de la future charte et du mandat de la future unité de veille sanitaire a été rédigée. Ces documents seront discutés avec les points focaux du projet en février 2016 en amont du comité

de pilotage. Un second atelier sera organisé au cours du devis programme n°3, auquel seront également invités les Officiers permanents de liaison.

Lutte contre le VIH-Sida

La COI poursuit son plaidoyer auprès des partenaires au développement pour mobiliser des moyens en faveur de la lutte contre le VIH-Sida. C'est dans ce sens que la COI a signé, en marge du 30ème Conseil des ministres, le 20 mai à Antananarivo, un nouvel accord de partenariat avec le Programme commun des Nations unies sur le VIH-Sida (ONUSIDA).

L'accord inclut la mobilisation des collectivités locales, des femmes de l'océan Indien, ainsi qu'un partenariat avec le secteur privé pour la production régionale d'antirétroviraux (ARV) et des achats groupés de ces médicaments.

La mise en œuvre de ce projet a démarré en octobre 2015 avec la 14ème édition du colloque régional VIH-SIDA aux Seychelles. C'était l'occasion pour l'ONUSIDA, en coopération avec la COI, d'organiser une première rencontre avec les maires de l'océan Indien. L'ONUSIDA a contribué à la participation des représentants des pays de la COI à ce colloque.



Claire Mulanga Tshibidi, directrice de l'ONUSIDA pour l'océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, et Béatrice Atallah, ministre malgache des Affaires étrangères et présidente du Conseil de la COI, lors de la signature de l'accord de partenariat COI-ONUSIDA
© ONUSIDA

Au colloque, les maires de l'océan Indien ont adopté la Déclaration de Paris de 2014. Après plusieurs sessions de travail ils ont abouti à un plan d'action– *« zéro discrimination, zéro stigmatisation, zéro transmission ».*

Le Secrétariat général prévoit une rencontre avec le nouveau représentant de l'ONUSIDA afin de planifier les activités annuelles 2016-2017.

Genre

Stratégie régionale genre

La nouvelle stratégie régionale sur le genre 2015-2019 a été élaborée. Pour ce faire, des consultations nationales ont été menées et des ateliers nationaux organisés dans chacun des pays membres. Un atelier régional de restitution a été organisé à Madagascar en août 2015. La stratégie régionale sera soumise aux instances de la COI au premier trimestre 2016 pour adoption. Cette activité a été financée par la Banque africaine de développement (BAD).

Femmes, développement durable et sécurité alimentaire

Une note conceptuelle sur les plateformes « femmes, développement durable et sécurité alimentaire » a été élaborée. Cette note vise à définir le champ d'action des plateformes nationales et de la plateforme régionale, notamment leur contribution dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la sécurité alimentaire et la promotion du rôle des femmes en faveur du développement durable. Pour ce faire, des ateliers nationaux ont été organisés aux Comores, aux Seychelles, à Madagascar et à Maurice. Cette activité a bénéficié du soutien de la BAD.

DI-2 Espace économique et infrastructures régionales

Objectif : Construire un espace économique et commercial indianocéanique, sécurisé et compétitif, qui réponde aux défis spécifiques des Etats insulaires, notamment par l'intégration aux marchés régionaux et mondiaux.

Le domaine d'intervention 2 (DI-2) couvre six champs d'actions :

- négociations et accords commerciaux ;
- compétitivité et facilitation des affaires ;
- emploi et entrepreneuriat ;
- accessibilité et connectivité ;
- défense des intérêts insulaires ;
- sécurité maritime régionale.



L'extension du port de Mutsamudu aux Comores figure parmi les projets d'infrastructures prioritaires pour co-financement sous le 11ème FED.

DI-2 ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

Négociations et accords commerciaux

APE et Tripartite

La COI a lancé en septembre une étude sur la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique intérimaire qu'ont signé les Comores, Madagascar, Maurice et le Zimbabwe. Cette étude, conduite sur financement européen, a pour but de mesurer l'impact de l'APEi dans les pays signataires et de définir les modalités pour la mise en place d'un fond APE. L'équipe mobilisée pour cette étude est composée de trois experts qui se sont rendus dans chacun des pays. Le rapport provisoire fera l'objet d'un atelier de travail au début de l'année 2016.

Concernant la Tripartite, la COI a assuré une consultation soutenue entre ses pays membres ACP pour la prise en compte des spécificités insulaires dans les négociations, notamment dans le secteur de la pêche.

Compétitivité et facilitation des affaires

Un programme dédié sous le 11ème FED

La COI conduira un projet pour l'amélioration de la compétitivité et la facilitation des affaires dans le cadre du 11ème FED. L'instruction de ce projet d'un montant de 7 millions € a démarré et sera finalisée au courant de 2016. Ce programme disposera d'un volet dédié à l'entrepreneuriat jeune.

Signature de convention avec l'APIOI

Le 11 septembre 2015, la COI et l'Association des ports des îles de l'océan Indien (APIOI) ont renouvelé leur convention de partenariat. Celle-ci a été signée par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI et Christian Eddy Avelin, directeur du port de Toamasina, dans les locaux de la *Mauritius Port Authority* en présence de son président Ramalingum Maistry.

A cette occasion, le Secrétaire général de la COI a rappelé que « *la coopération est nécessaire pour mieux jouer notre rôle dans la mondialisation. Une telle démarche ne sera possible que si l'on sort de la logique concurrentielle, qui a toujours caractérisé la stratégie des ports de la région, pour adopter une logique d'harmonisation et de stratégie globale*».



A la suite d'un forum de trois jours, les participants à la soirée de remise des trophées Ambition Jeune 2015

Emploi et entrepreneuriat

Forum « Ambition Jeune »

Du 18 au 20 mars 2015, 160 jeunes entrepreneurs des îles de l'océan Indien se sont rassemblés pour développer leurs projets et leurs compétences entrepreneuriales. Organisé par l'association Synergie Jeunes, avec le soutien de la COI, de l'Agence régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation de La Réunion (NEXA) et de l'Université de La Réunion, l'événement a permis de fédérer les principaux acteurs de l'entrepreneuriat jeune des pays de l'Indianocéanie.

A l'issue de trois jours d'ateliers thématiques et pratiques, de conférences et soirées de réseautage, trois jeunes de Madagascar et Maurice ont été primés lors de la seconde édition du concours Ambition Jeune dans les catégories «Développement – Croissance », «Emergence» et pour le coup de cœur du jury.



Les lauréats du concours régional © COI

A la suite du deuxième forum de La Réunion, la COI a publié une synthèse des études sur les freins à l'entrepreneuriat dans ses pays membres. Elle travaille également avec Synergie Jeunes sur un plan d'actions à mettre en œuvre dès le début de l'année 2016.

« Les actions de Synergie Jeunes, ses rendez-vous annuels et le concours régional Ambition Jeune, soutenus par la COI, sont une manière de célébrer celles et ceux qui participent à la vie économique de nos pays et croient dans les vertus d'un entrepreneuriat jeune, dynamique et innovant. »

Jessen Marden, président de Synergie Jeunes océan Indien

Accessibilité et connectivité

Aérien

Des progrès significatifs

Depuis le 30ème Conseil de la COI, des progrès significatifs en matière de connectivité aérienne ont été enregistrés dans la continuité des jalons posés en 2014.

Après le lancement de l'Alliance Vanille, la prochaine étape doit conduire à une plus grande synergie entre le comité des aviations civiles et le comité des compagnies aériennes, institués à la suite de la conférence ministérielle de la COI sur le transport aérien et le tourisme de juillet 2014. Il s'agit de créer un environnement réglementaire plus propice au développement de la connectivité régionale.

Preuve de la pertinence du plaidoyer de la COI, un intérêt marqué pour la création d'une compagnie aérienne régionale s'est fait jour dans les pays membres.



L'Alliance Vanille lancée
au palais présidentiel de Madagascar
© présidence de la République Malagasy

DI-2 ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

Lancement de l'Alliance Vanille

Sous le haut-patronage du président malgache, un accord portant création de l'Alliance Vanille a été signé le 21 septembre 2015 au palais présidentiel de Iavolaha à Madagascar, entre les représentants des compagnies aériennes de l'Indianocéanie : Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius, Air Seychelles et Air Interîles de l'Union des Comores.

L'Alliance Vanille est la concrétisation d'une réflexion de longue date sur le renforcement de la connectivité aérienne régionale, engagée dès 2012 par la COI. Durant l'année 2015, les comités stratégiques des aviations civiles et des compagnies aériennes se sont réunis à trois reprises. Dès mars 2015, une première réunion du comité des compagnies aériennes, à Maurice, arrêtait à l'unanimité le principe de la création d'une Alliance pour agir dans un cadre multilatéral.

Par cet accord, les acteurs du secteur de l'aviation affirment leur volonté de coopérer pour améliorer significativement la connectivité aérienne régionale, moteur du développement économique régional.

Les compagnies aériennes membres de l'Alliance Vanille ont convenu de coopérer dans les domaines des ventes, de la promotion, de la formation, de la fidélisation. Ils s'engagent également à assurer l'attractivité des tarifs.

Au lancement de l'Alliance, le Secrétaire général de la COI a dit son souhait que cette coopération aille plus loin encore : une compagnie aérienne régionale pourrait en effet, selon une étude, attirer 200 000 touristes de plus et générer des revenus de 1,1 milliard de dollars par an pour l'Indianocéanie. Dix emplois nouveaux pourraient être créés pour chaque centaine de nouveaux touristes.

« *Cet accord ne nous apportera que des bienfaits grâce à une avancée dans la connectivité aérienne. Face à la concurrence, nous avons décidé de nous unir autour d'une stratégie de coopération. […] L'Alliance Vanille est une formule intelligemment conçue et techniquement viable pour nos îles […] c'est essentiel pour garantir des retombées économiques sur le long terme pour chaque pays.* »

S.E.M. Hery Rajaonarimampianina,
président de la République de Madagascar

« *Dans un contexte de globalisation accrue, l'union s'impose et donne tout son sens à [notre Alliance Vanille]… Ceci n'est qu'un début. Nous croyons dans le développement de la connectivité inter-île dans l'océan Indien et nous le ferons ensemble.* »

Marie Joseph Malé, Pdg d'Air Austral et président de l'Alliance Vanille

Maritime

Etude de faisabilité

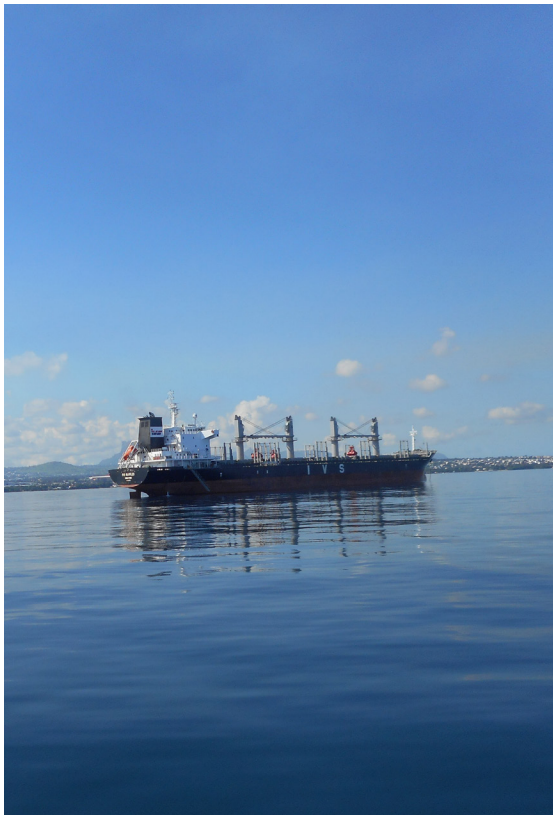
La COI a organisé les 7 et 8 septembre 2015 à Balaclava, Maurice, un atelier de validation de l'étude de faisabilité, financée par l'Union européenne, sur l'amélioration de la connectivité maritime et la mise en place d'un système régional de cabotage. L'étroitesse de nos marchés ne permet pas, dans l'immédiat, de créer une compagnie maritime régionale. Les participants ont recommandé, en revanche, le renforcement du service maritime existant. Pour ce faire, un comité technique sera institué.

En outre, la facilitation du commerce maritime est porteuse d'intégration régionale et de croissance. Dans cette optique, les participants ont demandé à soutenir la coopération douanière en mettant en place un guichet unique maritime. Ils ont également convenu d'étudier ultérieurement l'opportunité de créer une compagnie maritime régionale reposant sur un partenariat public-privé, en fonction de l'évolution du commerce et des échanges dans la région.

Cette réunion faisait suite à un atelier de travail des 24 et 25 juin 2015, à Maurice, qui avait permis de :

- valider le rapport, développer des stratégies et perspectives maritimes pour la région sous la forme d'une feuille de route ;
- prendre en compte les besoins d'infrastructures de la région dans le cadre de l'intégration économique régionale élargie AFOA-OI ;
- identifier les besoins en infrastructures maritimes régionales dans le cadre du 11ème FED.

Dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement signé en juin 2015, la COI a négocié un programme pour l'amélioration du transport maritime dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Il permettra le renforcement des capacités des ports de la région. La COI a été désignée comme chef de file pour l'instruction de ce programme et elle est appelée à collaborer avec les autres organisations régionales de l'Afrique orientale et australe pour son instruction.



L'amélioration de la desserte maritime régionale passera prioritairement par le renforcement des services existants. A cela s'ajouteront les développements des infrastructures portuaires retenues pour un cofinancement du 11ème FED © G.R.

Numérique

Câble haut débit

L'amélioration de la connectivité numérique est à la fois une question d'infrastructures (composante « hard ») et une question de capacités (composante « soft »). Concernant la composante « hard » du programme de connectivité numérique, le projet *MElting poT Indianoceanic Submarine System* (METISS), visant l'installation d'un 3ème câble sous-marin à fibre optique, prend forme avec l'appui des bailleurs. Il doit permettre un accroissement significatif de la vitesse de connexion dans la région ce qui, par effet de liaison, devrait contribuer à l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité de l'Indianocéanie.

Dans le domaine « soft », des progrès ont été accomplis avec la participation du secteur privé dans les domaines de la formation, de la mise en commun des réseaux ou encore de la sensibilisation du grand public sur les enjeux régionaux du numérique.

Coopération numérique avec l'Estonie

Le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac et le directeur exécutif de l'*e-Governance Academy* d'Estonie, Arvö Ott, ont signé le 30 septembre 2015 au Bureau du Premier ministre d'Estonie, un protocole d'entente jetant les bases d'une coopération en matière de gouvernance numérique entre les deux institutions. Cet accord concrétise la décision du 30e Conseil des ministres de la COI portant sur la création d'une *e-Governance Academy* régionale à Maurice. Lors de cette cérémonie, le gouvernement mauricien a également signé un accord bilatéral avec l'*e-Governance Academy*.

En formalisant une coopération avec l'Estonie, pôle d'excellence en matière de gouvernance numérique reconnu internationalement, la COI entend mettre à la disposition de ses pays membres les expériences et expertises de ce pays. L'Estonie est en effet leader européen de l'administration en ligne, dans les domaines de l'infrastructure (X-Road), de l'identité numérique et la gestion des bases de données (carte d'identité digitale), de la cyber-sécurité ou encore de la facilitation des affaires entre les entreprises de e-services. Cette coopération sera utilement mobilisée dans la mise en œuvre du programme régional de connectivité numérique de la COI, financé par le 11e FED pour la période 2016-2020.



Signature d'un protocole d'entente avec l'e-Governance Academy d'Estonie © COI

Vers un programme « e-COI 2020 »

La COI a organisé les 15 et 16 avril à Maurice, une conférence régionale sur l'amélioration de l'infrastructure numérique régionale et des services de haute bande passante.

Les parties prenantes du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) de la région ont défini les composantes d'un ambitieux programme régional, «e-COI 2020», sur la base du diagnostic et des propositions de l'étude sur « l'amélioration de l'offre large bande et de la compétitivité régionale » de la COI, financée par l'Union européenne.

DI-2 ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES



Visite au Garage 48, centre d'innovation, à Tallinn, Estonie © COI

Le programme « e-COI 2020 », que la COI proposera à l'UE pour financement sous le 11ème FED, s'articulera autour :

- de l'amélioration de l'infrastructure numérique régionale afin d'aboutir à la baisse des coûts d'accès à la large bande passante. Ce volet traitera également des aspects réglementaires ;
- des besoins du secteur privé pour le développement de l'e-économie, notamment à travers la création d'un cluster TIC régional ;
- de la formation et de l'émergence de pôles de recherche et développement;
- de la mise en place d'une plateforme numérique d'échanges, de coopération et d'intégration régionale.

Réunion technique sur le numérique

Sous l'égide du Secrétariat général de la COI, les acteurs publics et privés des TIC de l'Indianocéanie, les représentants de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien ainsi que les partenaires au développement se sont réunis les 14 et 15 décembre 2015 à la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo. Cette rencontre a permis d'identifier les grandes actions prioritaires spécifiques à la sous-région pour la formulation du projet régional 'soft' de connectivité numérique financé par le 11ème FED.

DI-2 ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

Défense et promotion des intérêts insulaires



Derrière cette image de carte postale, les îles font face à des défis écologiques, naturels et économiques qui les rendent particulièrement vulnérables.

Vers un programme d'appui sous le 11ème FED

La COI a négocié avec l'UE un programme d'appui à la promotion et à la défense des intérêts insulaires sur la base du message de la COI à la Conférence de Samoa, notamment pour l'octroi d'un traitement spécifique et différencié. Ainsi, c'est un budget de 2 millions € de l'enveloppe spécifique COI du 11ème FED qui sera alloué. Ce programme visera, entre autres, à améliorer la prise en compte des intérêts des PEID dans les stratégies régionales et continentales notamment par les organisations multilatérales, à faciliter la coopération entre les PEID pour renforcer leur adaptation aux chocs économiques et commerciaux, ou encore à soutenir le plaidoyer de l'Indianocéanie en faveur de l'amélioration de la connectivité régionale, priorité de la région en matière d'infrastructures.

Sensibiliser les jeunes aux intérêts insulaires

La COI poursuit son appui à l'ONG SYAH qui regroupe des jeunes de l'Indianocéanie et des autres îles d'Afrique et de l'océan Indien. Avec la collaboration de l'UE, cet appui participe à la promotion des intérêts insulaires. Les jeunes sont en effet des porte-voix des spécificités insulaires qu'il convient de mobiliser et de sensibiliser pour qu'ils contribuent activement aux rencontres internationales sur le développement.

Dans ce contexte, la COI, à travers son projet ISLANDS financé par l'UE, et SYAH ont organisé, le 7 août à Maurice, un atelier d'échanges sur le développement durable et le changement climatique. Plus de 130 jeunes ont participé à cette rencontre qui leur a permis d'approfondir leurs connaissances des enjeux de développement dans les Petits Etats insulaires suite à la Conférence de Samoa de septembre 2014 et en vue de la Conférence Paris Climat 2015. Au travers des présentations d'universitaires, économistes et spécialiste des Petits Etats insulaires en développement, ils ont été invités à questionner le modèle de développement choisi dans les îles.

La COI a profité de l'événement pour mettre en valeur les travaux des 215 collégiens issus de 23 établissements mauriciens qui ont pris part à l'Omnicane Award 2014 sur le thème « Comment Maurice, en tant que Petit Etat insulaire en développement (PEID), peut-elle concilier ses objectifs économiques et les impératifs écologiques ? »



Plus de 130 jeunes ont participé à un atelier COI-SYAH de sensibilisation aux enjeux de développement et du climat dans les îles © COI

Sécurité maritime

La COI participe activement à l'effort régional de promotion de la sécurité maritime en mettant en œuvre deux composantes du programme de sécurité maritime pour l'Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE) sur financement du 10ème FED. La COI est chargée de la mise en place d'une plateforme régionale d'échange d'informations et d'un mécanisme de coordination de l'action de l'Etat en mer, ainsi que du renforcement des capacités des agences qui en sont chargées.

Réunion ministérielle de l'Union africaine (UA) sur la sécurité maritime

A l'occasion de la réunion ministérielle de l'UA sur la sécurité maritime qui s'est tenue aux Seychelles les 8 et 9 février, la COI a exprimé sa volonté de collaborer étroitement avec l'instance continentale pour la mise en œuvre effective du volet sécuritaire de la Stratégie africaine maritime intégrée à l'horizon 2050 (AIM 2050). Les activités conduites par la COI dans le cadre du programme MASE peuvent, en effet, utilement contribuer à l'opérationnalisation de l'AIM 2050. Les mécanismes régionaux d'échange d'information et de coordination de l'action de l'Etat en mer, prévus dans le cadre de MASE, constituent des outils qui pourraient répondre aux besoins des missions de sécurité en mer de l'UA.

Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (GCPCS)

A la réunion du GCPCS, en juillet à New York, la COI a fait part des avancées du programme MASE et des activités entreprises dans le cadre du groupe de travail sur le renforcement des capacités qu'elle co-préside avec le Royaume-Uni. Lors de cette rencontre, les Seychelles, avec le soutien de la COI, ont pris la présidence du GCPCS.



La COI à la plénière du GCPS à New York, juillet 2015 © COI

DI-2 ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

Centre de fusion de l'information maritime

Les représentants de la COI ont profité de la réunion des Points Focaux du programme MASE à Antananarivo, les 21 et 22 septembre 2015 pour visiter l'emplacement où se tiendra le Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime et l'avancée des préparatifs.

Coopération avec Interpol

C'est à Lyon, au siège d'Interpol, que le Secrétaire général de la COI et le directeur exécutif de la gestion des ressources d'Interpol ont signé un accord de coopération sur l'échange d'informations. Cet accord intervient dans le cadre du résultat 4 du programme MASE mis en œuvre par la COI. Lors de cette visite, le Secrétaire général a également participé à une réunion de travail avec la sous-direction chargée de la sécurité maritime d'Interpol ainsi qu'avec le directeur d'Interpol en charge du contre-terrorisme.



Signature d'un accord de coopération COI-Interpol
© Interpol

Centre régional de coordination de l'Action de l'Etat en mer

Le processus de création du Centre régional de coordination opérationnelle de l'Action de l'Etat en mer (CRCO) est en cours. La République des Seychelles s'est portée candidate pour héberger le centre. Par ailleurs, un groupe d'experts juristes s'est réuni au siège de la COI en novembre 2015 pour réfléchir à un projet d'accord régional de coordination opérationnelle pour l'Action de l'Etat en mer en océan Indien occidental.

Promotion du programme MASE

La COI, représentée par un expert de son Unité anti-piraterie basée aux Seychelles (UAP-COI), a participé à la deuxième réunion sur la sécurité maritime en Afrique, à Casablanca au Maroc, du 8 au 10 décembre. L'expert de l'UAP-COI a présenté la plus-value du programme MASE qui s'attaque à l'ensemble des crimes maritimes dans le bassin occidental de l'océan Indien.

Collaboration MASE – CRIMARIO

La première réunion du groupe de travail constitué des experts des programmes MASE et Routes Maritimes Critiques de l'océan Indien (CRIMARIO), tous deux financés par l'UE, s'est tenue du 9 au 11 décembre au Kenya, sous la co-présidence de la COI et de la Délégation de l'UE au Kenya. Les représentants des programmes MASE et CRIMARIO, ainsi que les parties prenantes nationales et régionales, ont souligné la nécessité de créer des synergies et ont étudié un certain nombre de pistes afin d'éviter la duplication d'activités et de satisfaire ensemble les besoins et attentes des Etats de la région. Des axes de coopération entre les programmes ont

été clairement identifiés notamment sur les formations, l'élaboration des manuels de procédures opérationnelles et les textes règlementaires. Les discussions ont également portées sur les modèles de centre de fusion de l'information et les types d'accord dédié.

Exercice « LIVEX MASE 2015 »

L'UAP-COI a organisé un exercice intitulé « LIVEX MASE 2015 » qui s'est déroulé du 1er au 3 juillet à Saint-Denis de La Réunion avec le concours des services civils et militaires de La Réunion.

Cet exercice avait pour but d'évaluer les procédures et outils de coopération opérationnelle en mer à établir entre les Etats partenaires du programme MASE, dans le cadre de la mise en œuvre du résultat 4 dédié à la mise en place d'une patrouille conjointe. Il a aussi permis de distinguer les rôles respectifs du Centre régional de fusion de l'information de situation maritime et du potentiel CRCO.



Exercice « LIVEX MASE 2015 » organisé par l'UAP-COI en juillet à La Réunion avec le concours des services civils et militaires de l'île.

DI-3 Pôles de croissance régionale bleue et verte, spécialisation et valorisation économique

Objectif : Approfondir l'intégration régionale par un développement durable « bleu » et « vert » exploitant les potentiels et les complémentarités des pays et encourageant des pratiques responsables et efficientes, afin de réduire la dépendance alimentaire de la région.

Le domaine d'intervention 3 (DI-3) couvre deux champs d'action :

- pêche et aquaculture ;
- développement agricole et sécurité alimentaire régionale.



La gestion durable des pêches est l'une des actions phares de la COI. © COI-SmartFish

Pêche et aquaculture

Stratégie pêche et aquaculture

La COI a initié au courant de l'année 2014 la révision de sa Stratégie régionale des pêches et de l'aquaculture 2009-2014, avec l'appui du programme SmartFish financé par l'UE. Un premier avant-projet de Stratégie régionale pour la période 2015-2020 a été élaboré en début d'année 2015. Celui-ci a fait l'objet d'un examen approfondi en vue de sa consolidation lors d'un atelier de travail pluri-acteurs organisé par la COI, à travers son programme SmartFish, qui s'est tenu à Maurice du 23 au 25 février 2015. En octobre 2015, le projet de stratégie régionale 2015-2020 a été validé par les directeurs des pêches des cinq Etats membres.

La Stratégie régionale des pêches et de l'aquaculture de la COI est un instrument de politique destiné à donner des orientations et définir des priorités pour les Etats membres en faveur de la gestion et de la conservation des ressources halieutiques et du développement durable de l'aquaculture. La Stratégie régionale définit ainsi les bases d'un programme global de coopération régionale.

Programme SmartFish

Le programme SmartFish est mis en œuvre par la COI avec la collaboration de la FAO sur financement du 10ème FED. Il vise à améliorer le développement socio-économique ainsi qu'à soutenir l'intégration régionale à travers une pêche responsable, génératrice de revenus et participant à la sécurité alimentaire.

Les pêcheurs de l'océan Indien se fédèrent pour parler d'une seule voix

Les pêcheurs artisans des îles de l'océan Indien se sont regroupés au sein d'une fédération, la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI) qui a pour but, entre autres, de permettre une participation efficace et informée des professionnels aux processus décisionnels affectant la gestion des pêches dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Cette nouvelle fédération a bénéficié de l'appui du programme SmartFish de la COI, financé par l'UE. La future stratégie des pêches et de l'aquaculture de la COI pour la période 2015-2025 fait davantage ressortir le rôle important joué par la petite pêche dans la région et la nécessité de bien prendre en compte ses spécificités et ses besoins pour un développement durable et responsable dans nos pays. La présidence de la FPAOI est seychelloise et le siège est basé à La Réunion.



Lancement de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien © FBOA Seychelles

Plaidoyer et sensibilisation sur la gestion responsable de la pêcherie du thon

Le programme SmartFish a produit une trilogie de documentaires sur la pêcherie du thon dans l'Indianocéanie. Ces documentaires ont été présentés à une audience de haut niveau comprenant des ministres, des hauts fonctionnaires des cinq Etats membres de la COI, des dirigeants de l'industrie de la pêche, des scientifiques et des organisations professionnelles des pêcheurs. Il a été partagé et discuté au sein des principales entreprises thonières de la région, notamment à Maurice, Madagascar et aux Seychelles. Pour rappel, Port Victoria

aux Seychelles est devenu l'un des ports thoniers les plus importants au monde ; la transformation du thon à Maurice est l'un des piliers de son économie ; et avec Madagascar, la région de l'océan Indien compte pour 25 % des conserves de thon importées par l'UE.

Les réalisations du Plan régional de surveillance de pêche

Les subventions pour la mobilisation et la mutualisation des moyens dans le cadre de missions conjointes ont été approuvées pour les Seychelles, les Comores, Madagascar et la Tanzanie. Les requêtes du Kenya et de Maurice sont toujours en cours de traitement et devraient être approuvées dans le courant du premier trimestre 2016. Le montant de la subvention totale pour tous les pays participants au PRSP dépasse 1,5 million €, décaissés à partir de 2016.

En ce qui concerne l'échange d'informations, l'un des principaux axes du PRSP, le système de VMS régional a enregistré un total de 454 navires jusqu'à décembre 2015 et plus d'un million de données ont été transmises et échangées pour l'année 2015. Par ailleurs, le développement d'un système d'échange d'informations web (StaRFISH) visant à partager les coûts de Suivi, Contrôle, Surveillance (SCS) efficace est opérationnel sur une phase d'essai depuis décembre. La formation pour les utilisateurs et les administrateurs a été organisée, à la fin de l'année, pour les Etats membres de la COI ainsi que la Tanzanie, le Kenya et le Mozambique.

En 2015, l'arrangement administratif entre le COI, la Tanzanie et le Kenya a été signé permettant aux deux pays de participer officiellement à des activités du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) à l'exception du VMS régional.

Le PRSP a continué sa coopération avec les deux principaux organismes régionaux de gestion des pêches. Une nouvelle coopération a été établie avec le projet MASE co-piloté par la COI sur financement européen, le projet SWIOFish1 de la COI financé par la Banque mondiale et le projet AU-IBAR FishGOV de l'Union africaine. A travers ces coopérations, les organisations régionales entendent développer des synergies et éviter la duplication d'activités. Une coopération a également été établie avec l'Agence européenne de contrôle des pêches basée à Vigo en Espagne pour développer l'analyse des risques de base et l'échange d'informations.

Un audit du PSRP a débuté en novembre 2015 pour évaluer l'aspect technique et opérationnel. Le rapport est attendu dans le courant du premier trimestre 2016.

Le PRSP en 2015

- 3 missions de surveillance conjointe
- 60 jours en mer
- 24 inspections
- 30 infractions constatées

Initiative raies, requins pélagiques

Ces dernières années, des préoccupations croissantes sont apparues concernant l'état des populations de requins, notamment dans les eaux du Sud-Ouest de l'océan Indien. De nombreuses captures de requins sont réalisées par les flottes de pêche thonière industrielle opérant dans la région, mettant en péril la survie des espèces les plus vulnérables. Par ailleurs, en septembre 2015, le Secrétariat de la Convention internationale sur le commerce des espèces menacées (CITES) a décidé d'inclure cinq nouvelles espèces de requins communes dans la région dans son annexe II qui référence les espèces qui pourraient être menacées d'extinction si le commerce de leurs spécimens n'est pas étroitement contrôlé.



Dans ce contexte, SmartFish a élaboré un guide qui vise à améliorer la gestion des pêches dans la région, par une plus grande sélectivité des captures de requins. Afin de faciliter l'usage du guide, trois ateliers de formation ont été organisés à Maurice (octobre 2014), aux Seychelles (novembre 2014) et à La Réunion (janvier 2016) pour former un total de 150 professionnels de la pêche comoriens, malgaches, mauriciens, seychellois et réunionnais à l'utilisation du guide et aux clés d'identification des requins et des raies pélagiques.

Cette initiative s'inscrit dans le développement à long terme de la gestion des pêches thonières et de la conservation des espèces de requins apparaissant les plus fragiles.

Filière du crabe de mangrove à Madagascar

Objectif : diminuer d'un tiers le taux de mortalité des crabes capturés avant la fin de l'année 2015. La campagne conduite par SmartFish, en collaboration avec le ministère malgache des Ressources halieutiques et de la pêche (MRHP), les acteurs de la filière et l'ONG FANOITRA, a eu l'effet escompté. Les dernières enquêtes de terrain ont montré que les taux de pertes post-capture s'élèvent désormais à 17,5% fin 2015. A titre de comparaison, le taux cumulé de mortalité des crabes capturés (du transport à la commercialisation en passant par le stockage), se situait, en moyenne et au niveau national en 2012-2013, autour de 32%, et pouvait monter jusqu'à 40 – 50% durant la saison des pluies.

Par ailleurs, des marchés où les crabes sont vendus ont été réhabilités, pour permettre d'améliorer les conditions de vente de cette espèce ainsi que les revenus des opérateurs.



Appui à la filière crabe de mangrove à Madagascar
© Toky R. – COI

Cette action du programme SmartFish a un impact non négligeable pour l'économie comme pour la sécurité alimentaire. Bien que les statistiques de pêche ne soient pas complètes, les pertes sont estimées à 1 300 tonnes pour une valeur commerciale de 4,5 millions € par an. De plus, les crabes, une fois morts, ne sont pas seulement impropres à la consommation, mais ne peuvent pas non plus être utilisés pour la production de provendes à cause de toxines qui se développent rapidement. C'est face à ce constat que le MRHP, les opérateurs de la filière crabe et le programme SmartFish, se sont fixés pour objectif la diminution d'un tiers du taux de mortalité.

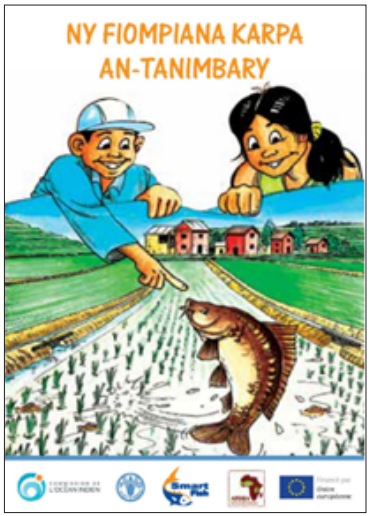
Des techniciens ont proposé et testé, avec les acteurs concernés, des innovations permettant de réduire la mortalité au cours du stockage, du transport et de la commercialisation des crabes vivants. En parallèle, il était primordial de vulgariser largement les innovations techniques ayant prouvé leur efficacité. En 2015, SmartFish a donc conduit, en collaboration avec l'ONG FANOITRA et le MRHP, une vaste campagne de vulgarisation et sensibilisation à ces nouvelles pratiques comprenant des ateliers de formation dans les villes côtières, des unités mobiles se déplaçant dans les villages pour distribuer du matériel didactique et des sessions de démonstration.

Le crabe et son habitat, la mangrove, sont des ressources fragiles et font l'objet d'une attention particulière pour un développement durable du secteur de la pêche à Madagascar.

La rizipisciculture : levier de développement socio-économique pour l'agriculture familiale à Madagascar

La rizipisciculture, qui consiste à introduire des alevins dans des rizières pour un grossissement extensif simultané à la culture du riz, peut jouer un rôle de premier ordre dans le renforcement de la sécurité alimentaire des populations rurales des Hauts Plateaux malgaches. Cette technique demande peu d'investissements aux paysans et représente un réel potentiel de restauration de la fertilité des sols et d'accès aux protéines animales. En effet, l'intégration et la complémentarité riz–poisson permet d'optimiser les ressources (terre, eau dans des rizières existantes) et les installations disponibles, d'augmenter les rendements en riz de 10% à 30% et de produire des protéines de poissons, avec un rendement moyen de 205 kg/hectare et ce, sans exercer de pression supplémentaire sur l'environnement. Le potentiel de diffusion à long terme est important puisqu'il concerne des centaines de milliers de familles dans les régions propices à la rizipisciculture : la Haute Matsiatra, l'Amoron'i Mania, le Vakinankaratra, l'Itasy et l'Analamanga.





SmartFish, au travers de sa composante mise en œuvre par la FAO, soutient le programme de sensibilisation à la rizipisciculture de l'ONG APDRA Pisciculture paysanne. Ce programme novateur de sensibilisation vise à l'apprentissage et à la diffusion de la rizipisciculture, à travers la formation et la sensibilisation de la jeunesse rurale dans les collèges avant leur départ dans la vie active pour la majorité d'entre eux. Le matériel pédagogique développé comporte une bande-dessinée, une vidéo de formation et un poster didactique.

En 2015, une phase pilote a été lancée pour élaborer les supports de formation scolaire et la mise en place des partenariats pédagogiques dans trois régions : Vakinankaratra, Haute Matsiatra et Itasy. Cette première phase a formé 5 000 élèves. Le support de SmartFish continue en 2016 avec une seconde phase impliquant 88 écoles rurales, 280 professeurs et 12 000 étudiants.

Les initiatives de co-gestion de la pêche

La fermeture volontaire de la pêche au poulpe est reconnue pour être un point d'entrée qui inculque les initiatives de co-gestion dans le secteur de la pêche, compte tenu du potentiel de cette pêcherie à produire des résultats tangibles dans un court laps de temps.

En 2015, le programme SmartFish a fourni un support technique et financier pour la fermeture temporaire de la pêche du poulpe à Rodrigues (Maurice) et, pour la première fois, à Pemba (Zanzibar) et dans le lagon sud de l'île Maurice. A la réouverture de la pêche, au mois d'octobre, les résultats dans le lagon allant du Morne à Riambel, à Maurice, ont démontré la pertinence de ce projet pilote réalisé avec le concours actif sur le terrain des pêcheurs et revendeurs ainsi que des autorités locales et de l'ONG *Mauritius Marine Conservation Society*. Au final, les prises ont été en moyenne plus grosses et plus nombreuses. Le ministère mauricien chargé de la pêche étudie, avec le soutien de SmartFish, l'opportunité de mettre en place une période de fermeture de la pêche au poulpe au niveau national.



Le projet pilote de fermeture de la pêche aux ourites à Maurice a obtenu des résultats positifs à la réouverture © Dhareena Seenauth

Une action efficace et des résultats probants en Afrique orientale

Réhabilitation du marché de Cotebu, Burundi

Deux ans après l'incendie qui l'a dévasté, le nouveau marché de poisson de Cotebu (Burundi) accueille de nouveau ses 200 marchands depuis février 2015.

L'objectif de cette réhabilitation soutenue par le programme SmartFish est d'assurer l'hygiène et la qualité du poisson vendu. In fine, il s'agit de consolider le tissu commercial et de préserver la sécurité sanitaire des consommateurs. C'est d'autant plus important que le marché de Cotebu joue un rôle primordial pour le pays car la majorité des poissons pêchés dans le lac Tanganyika y est vendu. Cette action est complémentaire de la campagne de sensibilisation organisée par la composante FAO du programme SmartFish dans trois communautés de pêcheurs du Lac Tanganyika en 2014.



DI-3 PÔLES DE CROISSANCE RÉGIONALE BLEUE ET VERTE, SPÉCIALISATION ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

La lutte contre les crimes environnementaux en Tanzanie

Durant les trois dernières années, le programme SmartFish a apporté un appui significatif à l'investigation, la formation et la sensibilisation des acteurs impliqués dans la lutte contre la pêche à la dynamite en Tanzanie. Le résultat concret de ce travail a été, en 2015, la saisie de 3 000 kilos d'explosifs artisanaux, l'enregistrement de 50 000 € d'amendes et la poursuite de 10 cas qualifiés comme sérieux.



En juin 2015, une équipe spéciale inter-agence (Multi Agency Task Team) est officiellement mise en place par le gouvernement tanzanien pour lutter contre les crimes environnementaux dans le pays. Cette initiative est fortement soutenue par le programme COI-SmartFish.

La lutte contre la pêche illégale sur le lac Victoria

La pêche de la perche du Nil sur le lac Victoria est un véritable défi car le stock accuse une baisse importante selon les dernières évaluations. La plupart des usines sont actuellement en deçà de leur capacité en raison de l'insuffisance des captures.

Le programme COI-SmartFish soutient que le nombre élevé de petits filets illégaux maillés, de filets monofilaments et des sennes de rivage sont en grande partie responsables de la capture de poissons juvéniles et de la destruction des habitats. En outre, le ciblage des gros poissons matures contribuent sensiblement à la baisse des ressources halieutiques du lac Victoria, principalement, la perche du Nil.



Pour aider la Tanzanie et l'Ouganda à augmenter leurs ressources lacustres, des formations et des opérations de surveillance ont été menées tout au long de l'année 2015. Des milliers de filets trop petits, des monofilaments et des sennes de plage ont été confisqués et détruits lors de patrouilles de surveillance de pêche en Ouganda et en Tanzanie. Ces opérations ont été combinées à des activités de sensibilisation. Il s'agissait d'expliquer aux pêcheurs pourquoi les filets ont été confisqués et pourquoi ils sont mauvais pour l'avenir de la pêche sur le lac Victoria.

Le programme COI-SmartFish a également accompagné la *Lake Victoria Fisheries Organisation* (LVFO) pour élaborer sa politique quinquennale de gestion de la perche du Nil.



© COI-SmartFish

Programmes SWIOfish1 et PMO-GPO

Projet pêche GPO-DGF

Le Secrétariat général de la COI a signé, le 10 mars 2015, pour la troisième et dernière année, l'accord de don d'un montant de 375 000 USD octroyé par la Banque mondiale dans le cadre d'une collaboration avec le «Partenariat mondial pour les océans» qui vise à renforcer durablement l'économie et la gestion de l'écosystème des océans et des ressources vivantes dans la région Afrique.

SWIOfish1

La Banque mondiale apporte, pour 2015-2021, un financement supplémentaire de 5 millions USD en faveur des pêches dans la région dans le cadre d'un projet sur la croissance partagée et la bonne gouvernance des pêches, projet SWIOfish1. La signature de la convention de financement a eu lieu le 8 mai 2015. Le projet est entré en vigueur le 18 décembre. Le coordonnateur régional du projet est en place depuis le 1er juillet 2015. Le premier Comité de pilotage du projet, tenu à Maputo en octobre 2015, a validé le budget ainsi que les activités pour la première année. Le manuel de mise en œuvre du projet a été adopté au mois de décembre et soumis à la Banque mondiale pour approbation. Le protocole sur les termes et conditions minimales concernant l'accès des navires de pêches étrangers dans la région de la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOFC) a bien avancé. Il devrait entrer en vigueur au début de l'année 2017 après ratification par toutes les parties. A noter, enfin, la collaboration étroite entre le projet SWIOfish1 et le programme SmartFish de la COI, la SWIOFC et le WWF.

Agriculture et sécurité alimentaire

Conférence des bailleurs

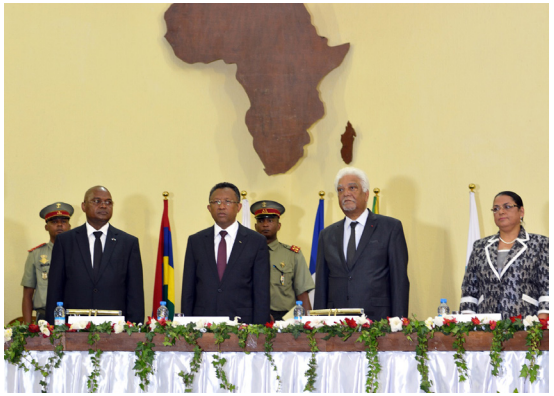
La COI a organisé, les 19 et 20 février 2015, à Antananarivo, une conférence internationale des bailleurs et partenaires techniques sur la sécurité alimentaire à Madagascar et dans l'Indianocéanie. Cette conférence a mis en exergue les attentes des Etats de la COI et du secteur privé vis-à-vis de la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A cette rencontre, les participants ont pris la mesure de l'importance des fonds de bailleurs existants pour des projets liés au développement agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les financements identifiés, déjà engagés ou annoncés, s'élèvent à près de 700 millions € pour la période 2014-2020.

« La reprise économique de Madagascar prendra notamment appui sur le projet de sécurité alimentaire dans l'Indianocéanie, défendu et porté par la COI et qui rendra effectif le rôle de la Grande Ile en tant que grenier de l'océan Indien. »

Déclaration finale du IVème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI

Madagascar, « grenier de l'Indianocéanie»

La COI a négocié un montant de 18 millions € en provenance du 11ème FED pour appuyer la mise en œuvre d'un programme sur la sécurité alimentaire régionale.



Cérémonie d'ouverture de la Conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire à Madagascar, organisée par la COI. © MAE Madagascar

Depuis lors, compte tenu de la validation politique apportée par le 30ème Conseil à cette initiative, et à la suite de la réunion de haut niveau FAO/CNUCED/PEID tenue à New York le 17 novembre 2015, la FAO a manifesté sa volonté d'accompagner activement la COI en vue de la mise en œuvre d'un Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (COI- PRESAN).

Le programme COI-PRESAN a été présenté par le Secrétaire général de la COI et le représentant régional de la FAO aux Secrétaires généraux des ministères de l'Agriculture les 11 et 12 janvier 2016 à Antananarivo. Le projet s'intégrera dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) du NEPAD et il sera également exposé en avril 2016, à Abidjan, au directeur général de la FAO et au directeur général de la Banque africaine de développement. La finalité du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Indianocéanie par l'accroissement de la production et de la productivité agricoles, par la relance de la croissance du commerce intra régional, par la modernisation des infrastructures, notamment portuaires, et par une meilleure insertion des communautés paysannes aboutissant aussi à une réduction de la pauvreté. Il s'agit de refaire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie » au service de nos Etats membres et de notre souveraineté alimentaire.

Le PRESAN repose sur trois axes opérationnels qui regroupent chacun des priorités d'interventions auxquelles des facilités ou instruments spécifiques de mise en œuvre sont dédiés. Tirant les leçons des expériences de la mise en œuvre des politiques et opérations d'investissements agricoles en Afrique continentale et dans d'autres régions du monde, l'élaboration de COI-PRESAN reposera sur la mise en œuvre de ces instruments, conçus pour inciter les acteurs publics et privés dans les différents Etats membres à joindre les efforts pour la réalisation des priorités d'intervention.

DI-3 PÔLES DE CROISSANCE RÉGIONALE BLEUE ET VERTE, SPÉCIALISATION ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

Pour la mise en œuvre de COI-PRESAN, la COI installera à Antananarivo une Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-URSAN), qui aura pour mandat de :

- établir un contact aussi fluide que possible entre la communauté des bailleurs, les experts techniques, le gouvernement et l'administration malgaches, les organisations agricoles et le secteur privé régional en vue de faire circuler l'information en réseau ;
- proposer, orienter et coordonner l'action des bailleurs autour du PRESAN ;
- mettre en place les différentes facilités du PRESAN.

En parallèle, des consultations sont en cours avec le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) pour un projet d'un million de dollars sur la recherche agricole pour l'amélioration de la production et de la productivité dans une optique de sécurité alimentaire et nutritionnelle.





Madagascar a le potentiel pour devenir le Grenier de l'Indianocéanie
© Mathilde Jégoux

DI-4 Environnement durable et changement climatique

Objectif: Accroître le niveau de vie des populations par la valorisation des ressources marines et côtières et la promotion d'un développement socio-économique respectueux de l'environnement capable de faire face aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique.

Le domaine d'intervention 4 (DI-4) couvre 4 champs d'actions:

- biodiversité et gestion durable des ressources marines et côtières ;
- gestion des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique ;
- planification du développement durable ;
- education et sensibilisation au développement durable.



L’Indianocéanie est riche d’une biodiversité foisonnante mais menacée © Neysen Pillay

Biodiversité et gestion durable des ressources marines et côtières

Projet Biodiversité

Lancement de l'appel à propositions

Le projet COI-Biodiversité a lancé, le 7 juillet, un appel à propositions doté d'une enveloppe globale de 4,5 millions € pour la subvention de projets. Quinze sessions d'information ont été organisées dans les six pays bénéficiaires (Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Tanzanie et Seychelles). Le processus se poursuivra en 2016 avec une dernière phase de sélection des projets.

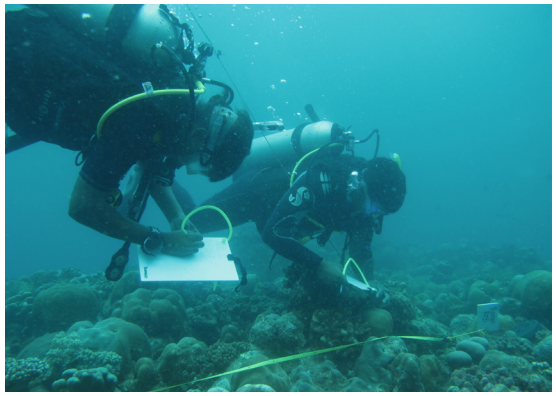
L'appel à proposition en bref

- **4,5 millions € de subventions**
- **361 dossiers reçus**

Renforcement du réseau régional « Récifs coralliens »

Ce réseau régional s'intègre dans la « *Regional Coral Reef Task Force* », établie en 2011 par la Convention de Nairobi. Celle-ci regroupe le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud). Pour la période 2015-2016, le projet Biodiversité appuie la mise en œuvre de la feuille de route du réseau Récifs coralliens :

- validation et finalisation de la charte de gouvernance du réseau ;
- organisation d'un atelier régional d'échanges et de formations sur le suivi des récifs coralliens au Centre de recherche sur les pêches à Albion, Maurice, en partenariat avec les projets GDZCOI et ISLANDS de la COI ;
- ateliers nationaux de formation sur le suivi des récifs ;
- ébauche et diffusion de rapports relatifs à l'état des récifs nationaux et régionaux ;
- développement d'outils méthodologiques de mutualisation des données sur l'état des coraux : le CRIS (*Coral Reef Information System*).



Formation sur le suivi des récifs coralliens à Albion, Maurice © COI-Biodiversité



Session d'information sur l'Appel à propositions au Kenya ©COI-Biodiversité



Formation de techniciens au protocole Reef Check aux Comores © COI-Biodiversité

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Amélioration du réseautage et de l'échange des données sur la biodiversité

Le projet Biodiversité soutient le développement de bases de données régionales relatives à la biodiversité. Ainsi, le projet a vulgarisé Pl@ntNet, une application d'identification des plantes sur mobile, à Maurice. Un atelier a été organisé du 12 au 14 novembre à l'Université de Maurice pour la partie théorique ; et à la State House à Réduit et à Ebony Forest à Chamarel pour les pratiques de terrain. Cet atelier a permis de familiariser une soixantaine d'acteurs de la gestion et de la conservation de la flore de la région (Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores) au logiciel. Le but de l'activité a été d'enrichir le référentiel existant et de permettre à tous de reconnaitre les plantes des Mascareignes.



L'application Pl@ntnet permet d'identifier les plantes de l'Indianocéanie. © COI-Biodiversité

De l'importance des écosystèmes marins

La valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à près de 7 milliards de dollars (tourisme, pêche, atténuation des effets du changement climatique…).

La région Afrique orientale et océan Indien est une des zones les plus riches en espèces endémiques et en biodiversité marine et côtière :

- 25% des espèces marines connues
- 15% des récifs coralliens mondiaux

Appui à des centres thématiques sur la biodiversité

En 2015, le projet est intervenu sur le renforcement des gestionnaires d'herbiers de la région. 16 gestionnaires d'herbiers et de collections botaniques venant des Comores, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de La Réunion ont bénéficié d'une formation au logiciel BRAHMS (*botanical research and herbarium management system*), du 7 au 9 juillet 2015, à l'Université de La Réunion. Cet appui a permis la constitution d'un réseau d'herbiers au niveau régional, la digitalisation de toutes les données des herbiers nationaux et le développement de leur site internet, et l'édition d'un guide sur les orchidées de la région.

Espèces marines envahissantes

Scientifiques, techniciens, décideurs et acteurs économiques, portuaires notamment, de la région Afrique australe et orientale et océan Indien se sont penchés sur les menaces que représentent les espèces marines envahissantes lors d'un atelier régional en juillet 2015, à Maurice. Un premier état des lieux des espèces marines envahissantes de l'océan Indien a été validé. Les participants ont également déterminé des actions prioritaires et concrètes pour l'élaboration d'un plan d'action régional 2015-2017 afin d'harmoniser les stratégies environnementales régionales.



Cette belle étoile de mer est une espèce envahissante© COI-Biodiversité

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Projet de GDZCOI

Le Projet de Gestion durable des zones côtières des pays de la COI (GDZCOI) vise à consolider, capitaliser et diffuser les démarches validées par l'expérience de terrain, dans les domaines de la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et de la protection de la biodiversité marine et côtière, en s'appuyant sur des partenariats actifs d'acteurs locaux et régionaux. Financé par le Fonds français pour l'environnement mondial à hauteur de 1,2 million d'euros, il dispose d'un cofinancement additionnel de l'UE et de la COI à hauteur de 7,7 millions d'euros.

Mise en ligne d'une plateforme de bonnes pratiques de GIZC des pays de la COI

Actuellement, ce sont 79 bonnes pratiques qui ont été répertoriées et présentées au moyen d'une fiche développée avec les acteurs concernés. Cette plateforme est évolutive et l'identification des bonnes pratiques se poursuivra sur toute la durée du projet.

Financement de trois échanges d'expertise régionaux

o En juillet 2015, échange à Sainte Marie (Madagascar) entre une équipe de plongeurs locaux et l'équipe du Dr Maharavo, biologiste malgache spécialisé en écosystèmes récifaux (Centre national de recherche océanographique). Cet échange a permis de former l'équipe de Sainte-Marie aux techniques de suivi des récifs coralliens, et l'équipe du Dr Maharavo en écotourisme baleinier. Ce nouveau réseau local à Sainte-Marie est maintenant raccroché au réseau régional, et participe à l'élaboration du rapport régional sur l'état des récifs coralliens de la région de l'océan Indien occidental.

o En juillet 2015, financement d'un échange, à La Réunion, entre le Centre d'Étude sur les Tortues Marines (CEDTM) de La Réunion et le Secrétaire de l'Association pour le Développement socio-économique d'Itsamia (ADSEI) de Mohéli, fondée par les villageois d'Itsamia et qui développe un écotourisme basé sur l'observation des tortues marines depuis une dizaine d'années.

o En septembre 2015, échange à La Réunion entre une délégation seychelloise de trois gestionnaires de parcs marins issus de la *Seychelles National Park Authority* et l'équipe de la Réserve Marine de La Réunion. L'équipe seychelloise a fait part de son expertise en mécanismes financiers et en zonation des aires marines protégées. L'équipe réunionnaise a présenté son expertise en accueil du public et en programmes de science participative.



Echanges entre une équipe de plongeurs de Ste Marie et l'équipe du Dr Maharavo. © GDZCOI



Les agents de la Seychelles National Park Authority à la réserve marine de La Réunion © GDZCOI

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Appuis aux réseaux de gestionnaires d'aires marines

Le projet a contribué au financement de la réunion annuelle du réseau malgache des Aires marines gérées localement (LLMA). Cet appui a permis de faire intervenir un plus grand nombre d'acteur et de contribuer au renforcement de ce réseau. En octobre, en complémentarité avec le projet Biodiversité, qui a financé l'organisation de la réunion du WIOMSA (*Western Indian Ocean Marine Science Association*) sur le réseau régional pour le suivi des récifs coralliens, le projet GDZCOI a pris en charge la participation de deux gestionnaires des écosystèmes récifaux de la région (Réunion et Sainte Marie à Madagascar). Leur participation a permis de compléter le rapport régional sur l'état des récifs coralliens avec les données de ces deux îles.

Bonnes pratiques de GIZC sur trois sites pilotes

- île de Sainte-Marie (Madagascar). Le projet a subventionné l'organisation du Festival des Baleines, fin juin 2015. À la même période, s'est tenu le premier congrès mondial sur les baleines à bosse, organisé par des acteurs saint-mariens spécialistes de l'étude de ces mammifères. Une subvention du projet a permis la contribution des acteurs des pays de la COI, ce qui a conduit à la constitution d'un réseau régional pour l'étude des mammifères marins et des accords de collaboration entre membres. Entre avril et août 2015, le projet a financé une étude de faisabilité pour l'inscription du site de Sainte-Marie en Réserve de Biosphère, en partenariat avec le comité français « *Man & Biosphere* ». Enfin, depuis août 2015, le projet a mis en place une assistance technique à Sainte Marie qui travaille à la constitution de la plateforme de concertation locale.
- Mohéli (Union des Comores). Les actions se déroulant sur ce site sont combinées avec celles du projet d'appui au Parc Marin de Mohéli mises en œuvre par l'AFD des Comores. En attendant la mise en place de l'assistance technique locale par l'AFD des Comores, une première réunion des acteurs locaux et nationaux a été organisée par notre Point Focal National, en mai 2015. En mai 2015, le projet a subventionné l'organisation de la Journée de la Tortue à Itsamia.



Défilé villageois pendant le Festival des baleines à Ste Marie, juillet 2015
© GDZCOI

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE



Baleine à bosse dans les eaux de l'Indianocéanie
© COI

Comité de pilotage

Le premier comité de pilotage régional s'est tenu à Maurice au siège de la COI les 1er et 2 avril. Le premier comité national malgache de coordination des actions du projet visant le site pilote de Sainte Marie a été organisé en novembre 2015. Enfin, la première réunion nationale à Mohéli s'est déroulée en mai 2015, afin de constituer le comité local de Gestion intégrée des zones côtières.



Réunion nationale à Moheli, Comores, en mai 2015
© GDZCOI

Gestion des déchets

Suite à la restitution de l'étude sur l'optimisation des déchets qu'elle a financée, l'AFD appuie la COI pour permettre d'améliorer la diffusion des résultats de cette étude auprès du secteur privé, d'identifier les outils techniques et financiers d'appui au secteur privé, de développer le plan d'action déchet de la COI ainsi que la préparation des premières notes de projet préfigurant les futures actions de la COI dans ce domaine. Une étroite collaboration est développée avec l'UCCIOI. Cette coordination vise à éviter la duplication des efforts, optimiser les financements et améliorer les résultats en matière de gestion des déchets dans la région.

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Gestion des risques de catastrophes

Conférence de Sendaï, Japon

La COI a présenté son Programme de réduction des risques de catastrophes climatiques et naturelles dans la région du sud-ouest de l'océan Indien à l'occasion de la troisième conférence internationale des Nations unies sur la Réduction des risques de catastrophes, le 14 mars 2015 à Sendaï. Ian Clark, chef de l'unité Aide humanitaire et Protection civile de l'Union européenne, a estimé que ce programme de la COI, développé dans le cadre du projet ISLANDS avec l'appui technique du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), est un « *modèle* » qui pourrait être répliqué ailleurs dans le monde.



L'action de la COI a été qualifiée de «modèle » lors de la Conférence de Sendaï sur la réduction des risques de catastrophes. © COI-ISLANDS

17,2 milliards de dollars

C'est le montant des pertes subies de 1980 à 2013, en raison des catastrophes et des effets du changement climatique aux Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles, et à Zanzibar
(sources : UNISDR et Banque mondiale)

Rapport risques de catastrophes à Maurice

Après les Comores, Madagascar, les Seychelles et Zanzibar en 2014, le rapport sur les mesures de protection financière contre les risques de catastrophes naturelles et climatiques à Maurice a été présenté en avril au Secrétariat général. Ce rapport a été réalisé dans le cadre du volet sur la protection financière (IFPP) du programme ISLANDS, financé par l'UE, avec la collaboration du gouvernement mauricien et de l'UNISDR. Il présente les nouveaux instruments qui ont été établis afin de guider les décideurs dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes. Une base de données nationale sur les pertes économiques liées aux catastrophes depuis 1980 est maintenant disponible. Ces informations permettent de déterminer les besoins d'investissement en réduction des risques pour le pays. Le ministre mauricien de l'Environnement, du Développement durable, de la Gestion des catastrophes et des plages, Raj Dayal, a qualifié cette initiative «*d'incontournable pour la protection de nos populations et de notre économie contre les risques de catastrophe et le changement climatique* ».

Un nouveau partenariat avec la Banque mondiale pour réduire les risques de catastrophes

La Commission de l'océan Indien (COI) a accueilli à son siège, du 12 au 14 mai 2015, des représentants de la Banque mondiale ainsi que les délégués de ses Etats membres pour démarrer l'initiative d'évaluation et de financement des risques dans le sud-ouest de l'océan Indien (SWIO RAFI) dans le cadre du projet ISLANDS. Pour Emma Katrine Phillips, spécialiste de la gestion des risques de catastrophes à la Banque mondiale, cette action « *contribuera à une meilleure résilience des États insulaires face aux catastrophes dévastatrices dans la*

mesure où ils seront en mesure de mieux identifier et de se préparer aux risques futurs».

L'outil de modélisation présenté par la Banque mondiale permettra d'établir les scénarii des politiques d'investissement possibles pour la réduction, la prévention ou encore le transfert de ces risques. Le projet SWIO RAFI de la Banque mondiale se focalisera sur une «*analyse plus fine*» des risques futurs. Ce projet s'inscrit dans le droit fil du travail initial mené par le projet ISLANDS et l'UNISDR dans le cadre du programme IFPP.

Gestion des risques aux Comores

En août 2015, le Secrétaire général de la COI a inauguré le Centre opérationnel de gestion des crises, mis en place grâce au soutien du projet Risques naturels de la COI, financé par l'AFD. Le Secrétaire général a également visité la caserne de pompiers voisine, la première du pays, et les prototypes d'abri d'urgence créés par le projet Risques naturels avec le concours du gouvernement mauricien. Ces structures mises en place avec le soutien de la COI contribuent à l'amélioration significative de la sécurité civile aux Comores.

Vers un programme de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique

Un projet d'intégration du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophes dans les pays membres de la COI a été retenu dans le cadre de la programmation du 11ème FED et l'instruction du projet débutera en 2016 pour un financement à partir de 2017. Ce projet sera financé à hauteur de 16 millions € de l'enveloppe spécifique COI dotée d'un montant total de 50 millions €.

Les prévisions probabilistes de pertes économiques moyennes annuelles suite aux cyclones et aux tremblements de terre sont évaluées à 161.43 millions de dollars dans notre région (*source UNISDR*)



Effondrement d'une route suite à des pluies diluviennes
© Elysée Rafaralahy

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Adaptation au changement climatique



Appui de la COI à la préparation de la COP 21

En avril, la COI, à travers son projet COI-ISLANDS, a organisé à son siège une réunion de concertation en vue des négociations à la Conférence Paris Climat 2015. L'organisation régionale a également organisé une formation focalisée sur les compétences nécessaires pour accéder aux financements climatiques. A cet égard, la COI poursuit ses efforts en vue d'une accréditation en tant qu'Entité régionale de mise en œuvre qui permettrait à la région d'avoir un accès direct au Fonds vert pour le climat ainsi qu'au Fonds d'adaptation. Ces actions ont été complétées par un autre atelier technique de préparation à la COP 21 et à l'analyse du texte d'accord, en septembre. Cet atelier avait réuni les experts de la COI et les représentants des pays membres et Zanzibar.

Par ailleurs, la COI a mobilisé des experts internationaux en négociations climatiques des cabinets Acclimatise et Climalia, en appui de ses pays membres. Cette expertise s'est avérée particulièrement utile dans les rounds de négociation qui se sont déroulées à Bonn en amont de la COP21. A Paris, les négociateurs des pays membres de la COI ont à nouveau bénéficié de cet appui technique (Plus de détails sur la participation de la COI à la COP21 page 13).



Au pavillon Tara, la COI a présenté son action de gestion et préservation des zones côtières
© Toky R. – COI

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Education et sensibilisation au développement durable

Concours EcoClip

En janvier 2015, le projet ISLANDS a lancé le concours EcoClip invitant les jeunes de la région, âgés de 16 à 25 ans, à réaliser des films de trois minutes, avec un téléphone portable, sur une thématique du développement durable. Des jurys nationaux ont élu un lauréat dans chacun des pays partenaires (pays COI et Zanzibar).

Les huit lauréats ont pu présenter leur clip à l'occasion d'une projection spéciale lors du festival « Ile Courts » le 7 octobre 2015, à l'Université de Maurice. Le partenariat établi entre la COI et l'association Porteurs d'Images, organisatrice du festival, a également permis aux lauréats de participer à un atelier d'écriture et de tournage axé sur le développement durable.



Les lauréats du concours EcoClip au Festival Ile Courts © COI-ISLANDS

Lancement du programme Eco-Schools dans la région de l'océan Indien

Eco-Schools est un programme global qui aide les écoles à prendre des mesures en faveur du développement durable. Il a été lancé aux Seychelles pour toute la région en février 2015 à l'initiative du projet ISLANDS, en partenariat avec WWF Madagascar et océan Indien occidental, le programme Eco-Schools du gouvernement des Seychelles, et l'ambassade des États-Unis à Maurice et aux Seychelles. Les pays de l'océan Indien sont maintenant représentés parmi les 61 autres pays exécutant ce programme mondial de la Fondation pour l'éducation environnementale (FEE International) et de son drapeau vert, symbole d'excellence internationale dans le domaine de l'éducation au développement durable.

Des marionnettes pour sensibiliser les plus jeunes au changement climatique

Le projet ISLANDS et l'Ambassade de France à Maurice ont collaboré pour offrir aux enfants des écoles pilotes du programme Eco-écoles océan Indien ainsi qu'à certaines écoles françaises de Maurice, une conférence originale sous forme d'un spectacle de marionnettes sur le changement climatique.

« Les défis auxquels les nations insulaires sont confrontés doivent être abordés collectivement. Eco-Schools océan Indien est le type de partenariat novateur entre la société civile, les gouvernements et les groupes internationaux et nationaux, indispensable pour impliquer les générations futures dans l'atténuation du changement climatique. »

Shari Villarosa, ambassadeur des Etats-Unis à Maurice et aux Seychelles

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Atelier COI-SYAH.

L'ONG SIDS Youth AIMS Hub, en partenariat avec la COI, a organisé un atelier d'échanges sur le développement durable et le changement climatique le 7 août 2015. Cette rencontre a mobilisé plus de 130 jeunes dont une vingtaine venant des Seychelles, des Comores, de Sao Tome e Principe et de Guinée Bissau. Les jeunes participants ont discuté du défi climatique en vue de la COP21. Leela Devi Dookun-Lutchoomun, ministre mauricien de l'Education, des Ressources humaines, de l'Education supérieure et de la Recherche scientifique et Raj Dayal, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Gestion des catastrophes et des plages, ont participé à cet événement. A la suite de cette journée, la COI a publié un livret de sensibilisation.



Session de sensibilisation de jeunes aux enjeux climatiques © V.L. -COI



Cheilomenes sulphurea © Antoine FRANCK

Exposition sur la biodiversité

Le projet Biodiversité a organisé une exposition sur les insectes intitulée « Microportraits du peuple caché de nos cultures ». L'événement s'est tenu à deux reprises en 2015, du 16 octobre au 16 novembre 2015 au jardin botanique de Pamplemousses (Maurice) ; et du 1er décembre 2015 au 14 janvier 2016 à Port Mathurin (Rodrigues).

L'exposition à Maurice a attiré plus de 100 000 visiteurs. Les photographies sont extraites d'une banque d'images du CIRAD de La Réunion.



Le projet COI-Biodiversité a organisé l'itinérance à Maurice et à Rodrigues de l'exposition « Microportraits du peuple caché de nos cultures » © COI-Biodiversité

DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Planification du développement durable

La COI crée une dynamique régionale en matière de développement durable

La COI et la Fondation des jeunes pour un développement durable (FJDD) ont tenu le premier forum régional du programme *Inspired Generations* les 8 et 9 octobre 2015, à Maurice. 18 projets de développement, au niveau local, ont été proposés par les représentants des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Zanzibar lors de cette rencontre. Les projets proposés ont reçu une certification qui donne une crédibilité accrue aux projets, facilite la reconnaissance de ces initiatives locales au niveau international. Ces projets certifiés s'inscrivent dans une démarche de planification intégrée du développement durable incluant les acteurs locaux. *Inspired Generations* a permis de mettre en place neuf comités locaux de développement durable. Plus de 2000 personnes sont mobilisées dans cette dynamique régionale.





Le forum Inspired Generations a permis d'évaluer et certifier 18 projets de développement local. Il a aussi été l'occasion de présenter les réalisations des femmes formées par l'initiative Eco-lab du projet ISLANDS (photo du bas). © COI-ISLANDS

Projet MESA

Le premier forum du programme panafricain de surveillance de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA) a été ouvert en août 2015 à Nairobi, au Kenya. Coordonné par l'Union africaine et financé par l'UE à hauteur de 37 millions d'euros, le projet MESA vise à mettre au service du développement durable en Afrique et de la prise de décision les outils scientifiques et technologiques d'observation de la terre les plus appropriés. La COI, avec l'appui technique de l'Institut océanographique de Maurice (MOI), met en œuvre le volet « suivi de l'environnement marin et côtier » de ce projet pour la région de l'océan Indien.

Le comité de pilotage MESA pour l'océan Indien a eu lieu les 17 et 18 novembre 2015 à Maurice. L'accent a été mis sur la visibilité du projet, la nécessité de mettre en place le réseau d'échange national, ainsi que le suivi et l'évaluation du projet au niveau national.

Suite à une formation organisée par le MOI en octobre 2015, nos pays sont désormais formés à produire leur propre bulletin national. Ainsi, à Madagascar ces informations sont utilisées pour le suivi de la prolifération des algues toxiques. Ce système d'alerte pourrait permettre de sauver de nombreuses vies humaines.

Au niveau de l'océan Indien, le rapport à mi-parcours a conclu que les activités du volet régional mené par la COI et le MOI avancent de façon satisfaisante.



Image satellite d'un atoll dans le Canal du Mozambique



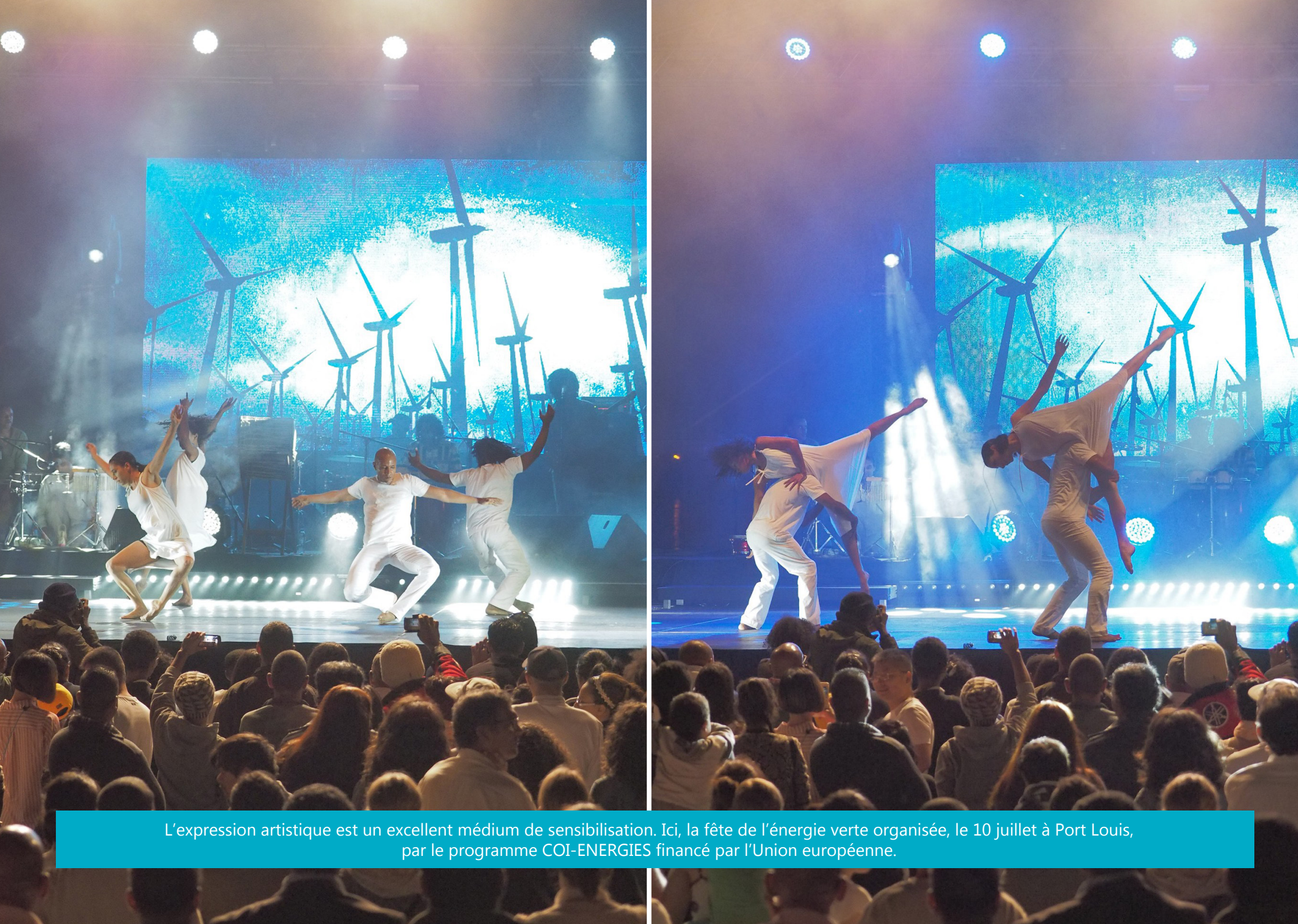
Forum MESA à Nairobi, Kenya. La COI y a présenté l'avance du volet "gestion et suivi des zones côtières de l'océan Indien"
© Union africaine

DI-5 Identité indianocéanique et valorisation des ressources humaines et naturelles

Objectif: Créer le ciment identitaire de l'Indianocéanie afin d'accélérer le développement durable de la région et promouvoir ses atouts naturels, culturels et humains sur la scène internationale.

Le domaine d'intervention 5 (DI-5) couvre 4 champs d'actions:

- culture, médias et société civile ;
- recherche, éducation et coopération universitaire ;
- énergies renouvelables ;
- tourisme.



L’expression artistique est un excellent médium de sensibilisation. Ici, la fête de l’énergie verte organisée, le 10 juillet à Port Louis, par le programme COI-ENERGIES financé par l’Union européenne.

Plateforme numérique régionale

Fin 2014, l'étude du cabinet IMCA a défini les conditions de mise en œuvre d'Indocéane.TV. La plateforme numérique régionale est aujourd'hui intégrée dans la démarche de formulation du projet du 11ème FED sur la connectivité numérique, pour la partie « soft ». Sur la base d'une note conceptuelle élaborée par le Comesa, la COI a organisé un atelier de travail en décembre 2015 à Antananarivo, réunissant les Etats membres et le secteur privé des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). A cette occasion, la création d'Indocéane.TV a été reconnue comme faisant partie des quatre axes prioritaires régionaux « *susceptibles d'être considérés dans le cadre du programme régional* ».

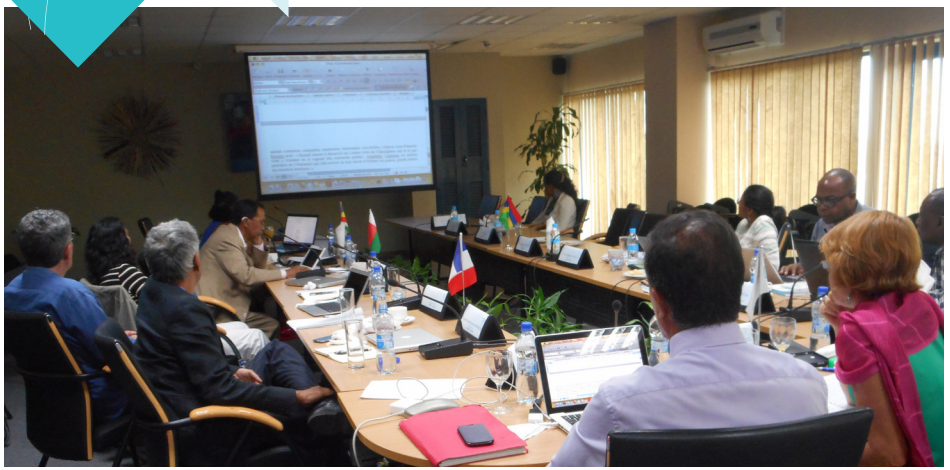
Li Té Ve War

La COI a soutenu la tournée régionale du spectacle indianocéanien, créé à La Réunion, « Li Té Ve War ». Ce spectacle réunissait des artistes de nos cinq îles, s'inspirant ainsi de la réalisation de l'hymne de la COI.



La tournée régionale du spectacle « Li Té Ve War » a été soutenue par la COI © Patrick Lauret

DI-5 IDENTITÉ INDIANOCÉANIQUE ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET NATURELLES



Onze chercheurs de l'Indianocéanie ont participé à la réalisation de l'ouvrage Patrimoines partagés à paraître en 2016 © COI

Festival Ile Courts

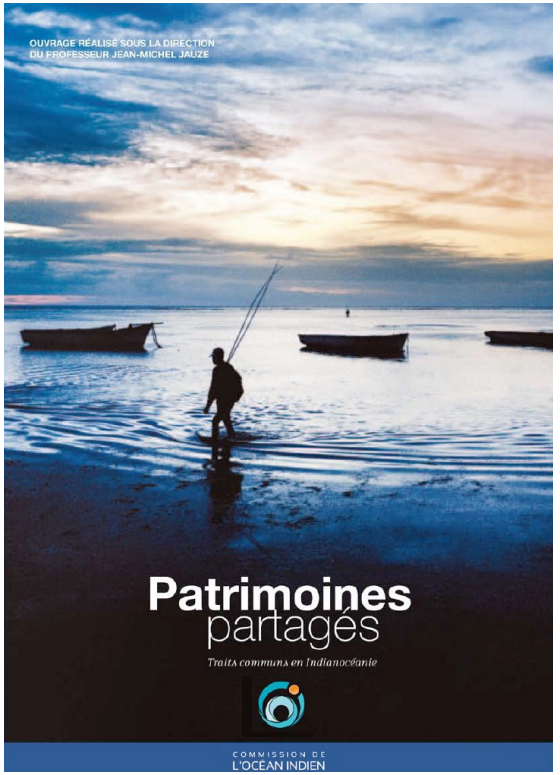
Comme en 2014, la COI a soutenu le Festival international du court-métrage à Maurice, "Ile Courts", porté par l'association "Porteurs d'images". Plus d'informations à ce sujet en page 57.

Patrimoines partagés

L'étude sur « Patrimoine et Tourisme », visant à définir et inventorier le socle commun du patrimoine de l'Indianocéanie, socle porteur de potentialités pour la valorisation touristique de la région est en cours de finalisation. Un troisième atelier réunissant 11 chercheurs des cinq îles, a eu lieu en avril 2015. La parution de l'ouvrage *Patrimoines partagés* devrait intervenir au début de l'année 2016.

Iconothèque Historique de l'océan Indien

Suite à la signature de la convention de partenariat entre la COI et le Conseil départemental de La Réunion, le Secrétariat général a travaillé avec l'Iconothèque Historique de l'océan Indien (IHOI) pour illustrer l'ouvrage Patrimoines partagés. Des points focaux nationaux ont en outre été nommés dans chacun des pays de la COI pour suivre le projet de l'IHOI. La COI proposera à ses pays membres de travailler en partenariat et de formaliser cette relation avec l'IHOI au travers d'une convention à l'image de celle signée entre le Conseil départemental de La Réunion et les Seychelles.



Premières Assises de la Science, de la Technologie et de l'Innovation et en Indianocéanie

Organisé par la COI les 29 et 30 octobre, avec le soutien de l'AFD et le concours de l'Académie des sciences de l'Institut de France, cet événement a rassemblé des scientifiques, entrepreneurs et universitaires de secteurs variés (agronomie, climat, santé, urbanisme, océanographie…) pour réfléchir aux moyens de mobiliser la connaissance scientifique au service du développement durable de la région.

Ces premières Assises ont été l'occasion, pour la centaine de participants des cinq pays membres de la COI, d'évaluer les acquis régionaux en matière de science et de capacité nationale et régionale à innover, et d'identifier les priorités de recherche et d'innovation pour l'Indianocéanie au regard de ses défis économiques, sociaux et environnementaux. Les débats se sont intéressés à l'amplification des réseaux scientifiques, notamment en vue de créer une plateforme Recherche- Education au sein de la COI.

« *Au cœur de l'océan Indien, à la charnière entre les grands pôles de croissance asiatique et africain, les pays de la COI ont une carte à jouer pour s'inscrire dans ce réseau complexe, créateur de richesses matérielles et immatérielles, que sont la science, la technologie et l'innovation* », a souligné Catherine Bréchignac, Ambassadeur de France délégué à la Science, la Technologie et l'Innovation, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de l'Institut de France.

La présidente de la République de Maurice, Ameenah Gurib-Fakim, a estimé que « *cet événement vient à un moment opportun, dans un contexte d'importantes mutations économiques sur le plan mondial alors que nos sociétés connaissent elles aussi de profondes transformations* ». Et d'ajouter, dans son discours d'ouverture: « *Face à ces nouveaux enjeux, je félicite la COI, d'avoir placé la science et la recherche ainsi que l'innovation au centre des débats tout en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, la crise énergétique et le réchauffement climatique afin de rechercher des solutions appropriées et adaptées aux îles de la région.* »



Les participants aux premières Assises.

« *Il est aujourd'hui un fait indéniable que la recherche et l'innovation sont à la base de la croissance économique, de la création de richesse mais également de l'amélioration de la qualité de vie. C'est tout l'intérêt des Assises de la Science de la COI* »

Ameenah Gurib-Fakim, présidente de la République de Maurice

Ces Assises ont marqué une nouvelle étape vers la constitution d'une plateforme régionale en Recherche-Education.

PReRAD

La Plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement (PReRAD) a tenu son premier comité de pilotage le 15 septembre au siège de la COI. La participation au comité de pilotage de PReRAD des ministres en charge de l'Agriculture de l'Union des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles, du vice-président de la Région Réunion, des représentants du préfet de La Réunion et de l'Union européenne, entre autres, témoigne de l'importance accordée à la recherche agronomique pour le développement par les pays membres de la COI. La feuille de route adoptée à l'issue de ce premier comité de pilotage installe la PReRAD comme l'instrument privilégié de la coopération scientifique en matière agricole au niveau régional. A cet égard, les projets qui seront conduits sous la PReRAD, notamment en matière d'agriculture responsable, visent en particulier à répondre à l'enjeu de sécurité alimentaire et nutritionnel des pays de la région. La mise en œuvre de la PReRAD s'inscrit dans la lignée de l'accord-cadre signé, en juin 2014, entre la COI, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), la Région Réunion et la Préfecture de La Réunion.



Comité de pilotage de la PReRAD © COI

Le comité de pilotage de la PReRAD avait été précédé par le Comité Régional d'Orientation Scientifique et Technologique, réuni en juin à La Réunion. Financé par le FEDER POCT, le CROST a permis de réunir les partenaires publics et privés de la recherche agronomique en Indianocéanie et de définir des priorités d'actions en la matière.

Formation en ligne

A la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire à Madagascar, en février 2015, un projet de formation en ligne au service du développement agricole et de la sécurité alimentaire a été présenté. Ce projet vise à mettre en place un dispositif régional de formation en ligne partagé en agro-sciences. Ce projet pourrait être réalisé en partenariat avec les compétences régionales et Agreenium/Université en ligne qui regroupe les acteurs français de la recherche et de la formation supérieure agronomique et vétérinaire. Plusieurs rencontres ont eu lieu à ce sujet au cours de l'année, notamment avec les universités des pays membres. Différents bailleurs de fonds ont été saisis pour le financement de ce projet. La signature d'un accord-cadre entre la COI, cinq universités de l'Indianocéanie et Agreenium est envisagée courant 2016.

Grand observatoire de l'océan Indien

La COI a poursuivi les discussions avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), avec lequel elle a signé un accord cadre en septembre 2015. La mise à disposition en 2016 d'un personnel de l'IRD pour une durée de deux

ans afin de préparer la création du Grand Observatoire de l'océan Indien (G2OI) est envisagée. Le G2OI s'intéressera aux enjeux scientifiques relevant, d'une part, des risques environnementaux et sanitaires, et, d'autre part, de la biodiversité, des ressources et des services écosystémiques terrestres et marins.

Observatoire de la parentalité dans l'océan Indien

La COI a facilité le déplacement de référents nationaux au colloque « Regards croisés sur la famille et la parentalité dans l'océan Indien », organisé par la Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion en octobre. Cette rencontre régionale a témoigné de l'intérêt des pays de la région pour la création d'un observatoire de la parentalité dans l'océan Indien.

Energies renouvelables

Appel à propositions

L'une des activités principales du projet ENERGIES, financé par l'UE à hauteur de 15 millions d'euros, est le renforcement des capacités des acteurs privés et publics du secteur des énergies renouvelables. L'appel à propositions, lancé le 5 juin, en est l'instrument principal. Avec un budget total de 5 millions d'euros, il appuie la mise en œuvre de projets de production d'énergie électrique basés sur des ressources renouvelables, dans les quatre pays bénéficiaires que sont les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Lors de la première phase de sélection, 151 notes succinctes ont été reçues, représentant plus de 40 millions d'euros de subventions. La date limite de dépôt des demandes complètes a été fixée au 2 février 2016.

Echanges d'expériences et mise en réseau

La participation de représentants de nos différents Etats-membres à de grands évènements sur la thématique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique a participé au renforcement des capacités de nos îles. Grâce au soutien du projet ENERGIES, des représentants des pays membres ont pu participer activement à la conférence RESUS (*Renewable Energy Sources and Sustainability*) en mars à Maurice, la conférence « *Island Energy Transitions: Pathways for Accelerated Uptake of Renewables* » organisée en juin par la France, la Région Martinique et l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA), la conférence internationale sur l'énergie, l'environnement et le changement climatique (ICEECC 2015) en juillet à Maurice, entre autres.

Sensibilisation

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation à destination du grand public (résultat numéro 2 du projet), le projet ENERGIES a organisé une fête de l'énergie verte le 10 juillet au Port Louis Waterfront, à Maurice. Cette fête de l'énergie verte a été précédée, le 8 juillet, par une marche dans le vieux Port Louis avec le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, la présidente de la République de Maurice, Ameenah Gurib-Fakim, le ministre de l'Environnement, du

Développement durable, de la Gestion des catastrophes et des plages, Raj Dayal et le chargé d'affaires de la délégation de l'UE, Aldo Dell' Ariccia. Le projet a également appuyé l'organisation de « Marches pour le climat » et de concerts le 29 novembre aux Comores, à Madagascar, à Maurice et à Rodrigues, en amont de la COP21. Les jeunes de l'Indianocéanie à travers plusieurs organisations comme SYAH (SIDS Youth AIMS Hub) et la COY 11 (Conference of Youth) à Madagascar se sont massivement mobilisés à cette occasion.





Marche de l'énergie verte avec la participation de la présidente de la République de Maurice, le ministre de l'Environnement et le chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne © COI



Le ministre mauricien en charge de l'Energie, le Secrétaire général de la COI et la présidente de la République de Maurice © COI



Fête de l'énergie verte © COI





Exposition sur les solutions en énergies renouvelables et efficacité énergétique © COI

DI-5 IDENTITÉ INDIANOCÉANIQUE ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET NATURELLES

Des études lancées

Le projet a lancé deux études importantes :

- la première sur le cadre réglementaire des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans chacune de nos cinq îles ;
- l'autre sur la stratégie des petites îles –à savoir Mohéli, Sainte Marie, Rodrigues et La Digue- en la matière. Ces stratégies constituent des études pilotes pour les stratégies nationales et la stratégie régionale.

Les résultats de ces études devraient être validés en 2016.

Assistance technique renouvelée

A noter également le remplacement de l'équipe d'assistance technique en novembre. La nouvelle équipe est aujourd'hui opérationnelle au siège de la COI. Un chef de projet par intérim assure la gestion du programme jusqu'à la fin de la sélection du prochain chef de projet.



En marge du comité de pilotage, visite de terrain à Mare-Chicose où l'on produit de l'électricité à partir de biogaz. © COI-ENERGIES

Tourisme

Coopération touristique

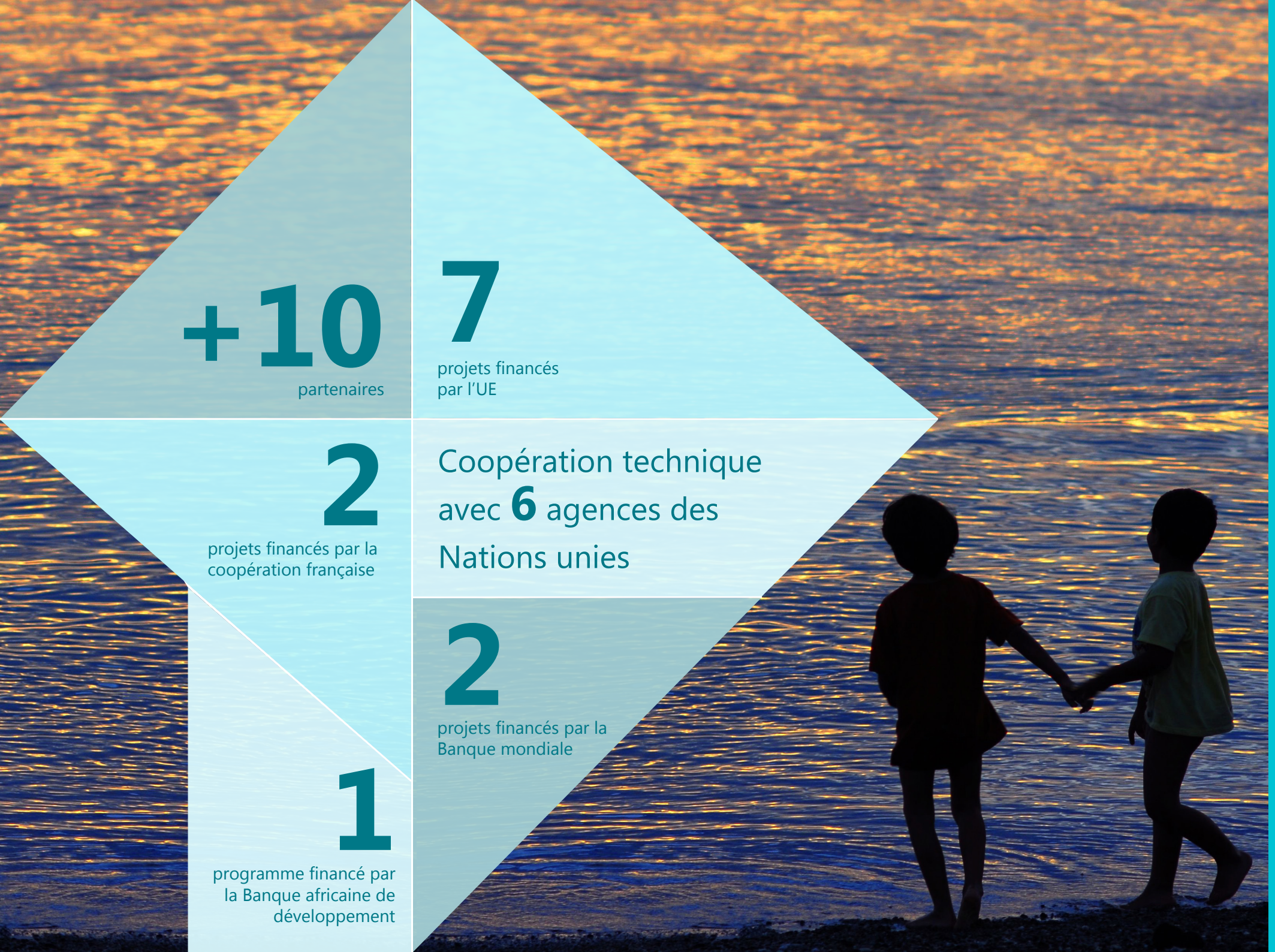
Les représentants des Etats membres de la COI se sont réunis le 16 juin pour examiner les premiers résultats de l'étude stratégique de coopération touristique lancée par la COI au dernier trimestre 2014. Cette étude, financée par le Fonds européen de développement (FED), poursuivait trois objectifs :

- la définition de produits touristiques régionaux viables et compétitifs ;
- une stratégie vis-à-vis des marchés prioritaires ;
- une organisation optimale du secteur touristique.

L'étude a identifié les pistes de développement du tourisme inter-îles ainsi que les marchés porteurs. Le tourisme de niche et la croisière pourraient ainsi contribuer à la croissance du secteur à hauteur de 100 000 touristes supplémentaires en 2020, en plus de la croissance du « tourisme classique ». L'Association Iles Vanille (AIV) et la Tourism Authority de Maurice (TA) ont travaillé sur la mise en place de normes de qualité de service à Maurice. Ces normes ont été instituées dans l'île en septembre 2015. Le classement des hôtels est en cours. L'AIV collabore également avec Atout France pour établir des passerelles entre les normes françaises et les normes mauriciennes, afin d'aboutir à un système qualité harmonisé en Indianocéanie. L'AIV, l'UCCIOI et l'AFD travaillent sur les produits de niche en éco-tourisme. Un appel à candidatures a été lancé. L'AIV travaille également sur le produit croisières. En matière de formation professionnelle, des besoins importants ont été mis à jour, particulièrement en management. L'Association Iles Vanille tente d'établir des liens avec les projets de *Smart Cities* à Maurice et les différents partenaires impliqués.



L'Indianocéanie reste une destination touristique majeure qu'il convient néanmoins de valoriser pour qu'elle reste compétitive © G.R.



+10
partenaires

7
projets financés par l'UE

2
projets financés par la coopération française

Coopération technique avec **6** agences des Nations unies

2
projets financés par la Banque mondiale

1
programme financé par la Banque africaine de développement



Le siège de l'Union européenne, premier partenaire de la COI, à Bruxelles © Thijs ter Haar

PARTENAIRES

Les partenaires au développement sont des acteurs indispensables à la mise en œuvre des programmes de coopération régionale. Leur appui s'exprime par le financement de projets, l'assistance technique et le renforcement des capacités du Secrétariat général.

La COI compte aujourd'hui une dizaine de partenaires techniques et financiers. Cette multiplication des partenariats permet à la COI d'élargir la gamme de ses secteurs d'intervention.

Union européenne

L'Union européenne est le premier partenaire de la COI. Elle contribue à hauteur de 80% aux financements gérés par l'organisation régionale. Certains des projets financés par l'Europe sont co-pilotés par la COI avec les autres organisations régionales de l'Afrique orientale et australe. Cette collaboration entre les organisations de la région se poursuivra dans la mise en œuvre du 11ème Fonds européen de développement (FED).

Les projets financés par l'UE

En 2015, l'UE a financé 7 projets mis en œuvre ou co-pilotés par la COI :

- programme d'appui à l'intégration régionale ;
- projet d'appui au Comité interrégional de coordination ;
- projet ISLANDS ;
- programme SmartFish ;
- programme de promotion de la sécurité maritime en AfOA-OI ;
- projet Biodiversité ;
- projet ENERGIES.

A cela s'ajoute un co-financement de l'UE pour le projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI.

11ème FED

L'année 2015 a été marquée par la signature du Programme indicatif régional (PIR) à Bruxelles au mois de juin avec Neven Mimica, Commissaire européen au Développement et à la Coopération internationale. A cette occasion, Neven Mimica a estimé que « *les organisations régionales ont un rôle clé à jouer dans la coopération Union européenne – Afrique comme en témoigne le doublement de l'enveloppe allouée à l'Afrique orientale, australe et océan Indien sous le 11ème FED* ».

Suite à la signature du PIR, le Secrétariat général de la COI a poursuivi l'instruction des projets qui seront financés par le 11ème FED. Six projets seront financés sous l'enveloppe spécifique COI dont les premières conventions de financement pourraient être signées d'ici la fin du premier semestre 2016:

- stabilité et gouvernance (3 millions €) ;
- défense et promotion des intérêts insulaires (2 millions €) ;
- compétitivité et facilitation des affaires (7 millions €) ;
- sécurité alimentaire et nutritionnelle (17 millions €) ;
- adaptation aux changements climatiques et gestion des risques de catastrophes naturelles (16 millions €) ;
- appui institutionnel au Secrétariat général de la COI (5 millions €).

A cela s'ajoute les enveloppes infrastructures et transrégionales, partagées avec le Comesa, l'EAC, l'IGAD et la SADC. Pour le Secrétaire général de la COI, « *avec les provisions du 11e FED, l'Union européenne restera le premier partenaire de notre organisation et de la région* ».

Le 11ème FED en chiffres

- 5 organisations régionales (Comesa, EAC, IGAD, SADC et COI) et 29 pays couverts
- 1,33 milliard € pour la période 2015-2020
- Une enveloppe spécifique de 50 millions € pour la COI
- Une enveloppe infrastructures de 600 millions € pour toute l'Afrique orientale, l'Afrique australe et l'océan Indien (AO-AA-OI)
- Une enveloppe transrégionale de 205 millions € pour toute l'AO-AA-OI



Signature du Programme indicatif régional pour l'Afrique orientale, l'Afrique australe et l'océan Indien à Bruxelles, juin 2015.
De g. à dr. : Sindiso Ngwenya (COMESA), Richard Sezibera (EAC), Neven Mimica (UE), Mahboub Maalim (IGAD), Jean Claude de l'Estrac (COI) et Stergomena L. Tax (SADC). © G.R.

La coopération française

La France est le deuxième partenaire financier et technique de la COI, principalement au travers de l'Agence française de développement. La coopération française s'intéresse particulièrement aux enjeux relevant des biens publics mondiaux (santé, écosystèmes et préservation de l'environnement). La Région Réunion participe aussi activement aux activités de la COI notamment par la mobilisation du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Agence française de développement

L'Agence française de développement (AFD) finance la deuxième phase du projet « Veille sanitaire ». Cet appui permet à la COI et à ses Etats membres de consolider la coopération régionale en santé, d'améliorer les capacités de réponse en cas de crise épidémique ainsi que les dispositifs de veille, de diagnostic et d'analyse. Le financement de l'AFD s'élève à 6 millions € sur la période 2013-2017.

L'action de l'AFD a également permis de :

- organiser les Premières Assises de la science, de la technologie et de l'innovation en Indianocéanie au mois d'octobre ;
- renforcer la collaboration entre la COI et l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien, notamment par le recrutement d'un directeur des programmes chargé de coordonner le Programme d'appui au renforcement des capacités commerciales (PRCC) dont plusieurs champs d'actions recoupent ceux de la COI ;
- financer un poste de responsable de la communication institutionnelle et des relations publiques jusqu'au mois de juillet 2015 ;
- conduire une étude sur la gestion et la valorisation des déchets et organiser un atelier régional de restitution.

Fonds français pour l'environnement mondial

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) finance, à hauteur de 1,2 million €, le projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI. Ce projet, dont les actions sont complémentaires de celles entreprises par les projets Biodiversité et ISLANDS, se distingue par sa démarche participative, du local au régional, et par son approche holistique allant des crêtes aux côtes.

Grâce au FFEM, la COI a également pu être présente à la COP 21 où son Secrétaire général a participé à plusieurs événements, dont une rencontre de haut niveau intitulée « Les îles en premières lignes des changements climatiques » organisée par le FFEM au Pavillon français le 7 décembre.

La coopération territoriale française

Un des enjeux pour les années à venir consiste à amplifier la coopération et les synergies entre le Fonds européen pour le développement (FED) et le Fonds européen de développement régional (FEDER), pour les projets de développement en Indianocéanie.

Concernant le FEDER, le programme de Coopération territoriale européenne 2014-2020 s'inscrit dans le cadre des objectifs Europe 2020, pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

PARTENAIRES

L'enveloppe budgétaire pour l'océan Indien représente 75,2 millions € sous l'autorité de gestion du Conseil régional de La Réunion. Le programme s'articule autour de trois grandes orientations :

- réussir l'intégration régionale par la solidarité et le développement humain ;
- Stimuler le développement économique au sein d'un espace océan Indien ;
- Optimiser le développement durable des territoires de l'océan Indien.

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et la préfecture de La Réunion ont financé la publication d'un ouvrage intitulé *Patrimoines partagés*. Onze universitaires de nos îles y dressent l'inventaire du patrimoine commun de la région (croyances populaires, gastronomie, architecture, biodiversité…) et l'analysent pour savoir comment en tirer parti dans le secteur touristique. L'ouvrage sera publié en février 2016 à 400 exemplaires.

Banque mondiale

L'appui de la Banque mondiale porte sur deux secteurs : la réduction des risques de catastrophes, via son bureau spécialisé au bénéfice du projet ISLANDS de la COI et la gestion durable des pêches. Sur le volet pêche, l'appui de la Banque mondiale à travers le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a permis le lancement d'un projet régional de pêche (SWIOFish1). La maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI). L'accord de don a été signé le 8 mai 2015 à Port-Louis, Maurice.

Banque africaine de développement

L'année a été marquée par la signature de l'accord de don COI-BAD au mois d'octobre. Ce don d'un montant de 958 000 dollars, mobilisé au travers du département des Etats fragiles de la BAD, s'inscrit dans le cadre du financement du projet multisectoriel d'assistance technique ciblée et de renforcement des capacités dans la stratégie régionale genre de la COI.

Il est prévu de lancer, au cours du premier trimestre 2016, un exercice de recrutement d'un coordonnateur régional.

Système des Nations unies

Le partenariat de la COI avec le Système des Nations unies repose principalement sur une coopération technique entre les agences spécialisées des Nations unies et les projets de la COI, comme suit :

- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de la mise en œuvre du programme SmartFish et dans la perspective d'un programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la mise en œuvre du concept « Une seule santé / One health » dans le cadre du projet Veille sanitaire ;
- Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) dans le cadre des activités sur la réduction des risques de catastrophes du projet ISLANDS ;
- Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA)

dans le cadre des activités du projet ISLANDS relatives au suivi de la Stratégie de Maurice ;
- Agences des Nations unies en charge de la sécurité maritime et de la lutte contre les trafics illicites (Office des Nations unies contre la drogue et le crime – ONUDC et Bureau maritime international – BMI) dans le cadre des activités du programme MASE ;
- Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA) dont un nouvel accord de partenariat a été signé en marge du 30ème Conseil des ministres de la COI à Antananarivo le 20 mai ;
- Bureau pour l'Afrique orientale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), notamment en matière de promotion de l'économie bleue/océanique. A cet égard, la COI a participé et présenté ses actions en matière de gestion des ressources côtières et de sécurité maritime lors de la réunion du Groupe intergouvernemental d'expert du Bureau sous-régional de l'UNECA en mars à Madagascar.

Organisation internationale de la Francophonie

L'accord de coopération liant l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la COI depuis 2011, permet, entre autres, de mettre à disposition tous les ans un volontaire de la Francophonie pour renforcer l'équipe communication de la COI.

Chine

L'Ambassadeur de la République populaire de Chine à Maurice et le Secrétaire général de la COI ont signé un nouvel accord de don au bénéfice de l'organisation régionale le 27 novembre 2015. Ce don, d'un montant de 100 000 dollars, est le quatrième accordé par la Chine à la COI depuis 2010.

Ce soutien renouvelé témoigne de l'approfondissement continu des relations Chine-COI ainsi que de l'appréciation positive de la Chine sur l'action de la COI. Pour l'Ambassadeur Li Li, cette contribution volontaire est aussi le reflet de l'implication du gouvernement chinois dans la diplomatie internationale et l'aide au développement.

" La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité

est celle de la coopération et du partenariat "



Koffi Annan, ancien Secrétaire général des Nations unies

© Patrick Lauret

Rapport administratif et financier



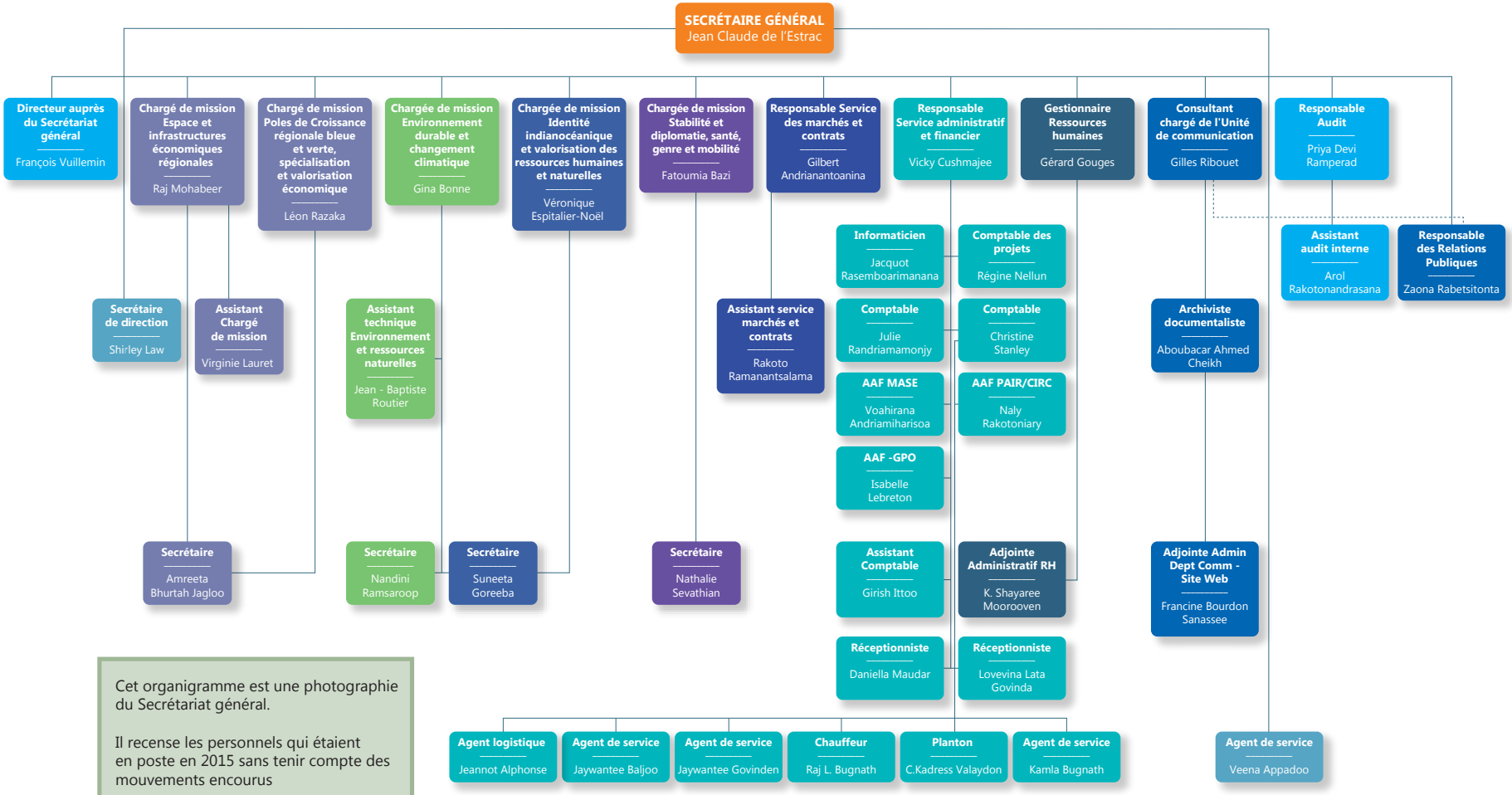


Moroni, Union des Comores © COI

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ressources humaines

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Cet organigramme est une photographie du Secrétariat général.

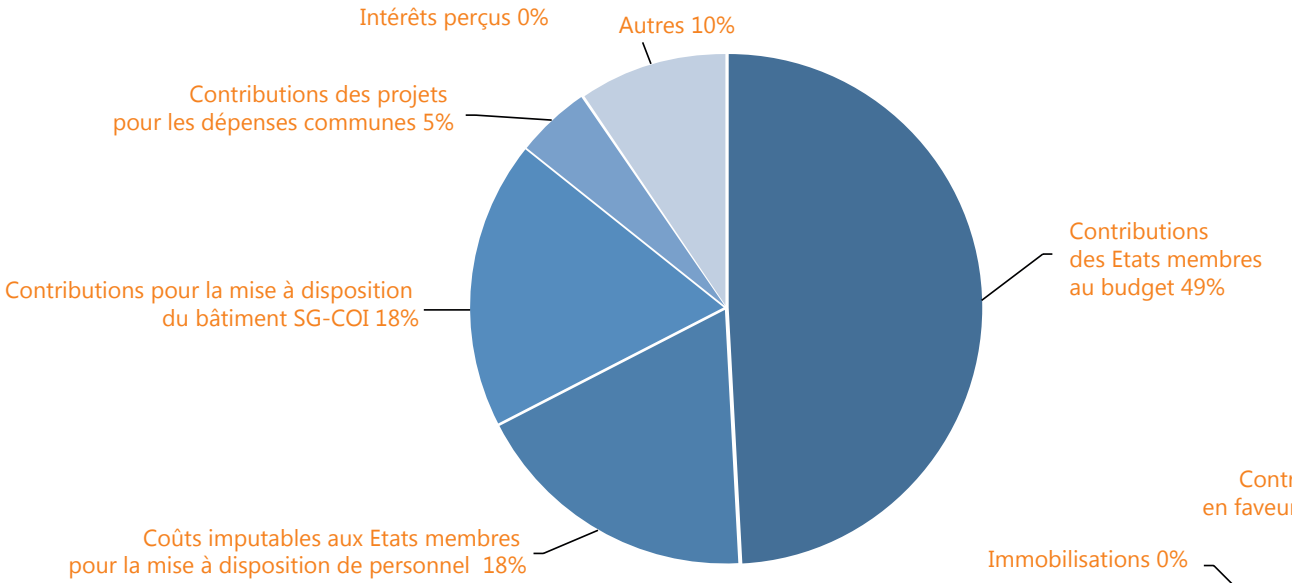
Il recense les personnels qui étaient en poste en 2015 sans tenir compte des mouvements encourus

Personnel - Distribution par catégories															
Pays	Mau.		Mad.		Com.		Sey.		Fran / Reu		Autre		Total personnes	Total Hommes	Total Femmes
SEXE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
CADRE PROFESSIONNEL & INTERMEDIAIRE															
Cadre Professionnel	4		2	1		1	1	1	3	1	1		15	11	4
Cadre Intermédiaire	2	4	5	13	3	1		1	1	6			36	11	25
Total personnes (CP & CI)	6	4	7	14	3	2	1	2	4	7	1	0	51	22	29
% Par sexe	**12**	**8**	**14**	**27**	**6**	**4**	**0**	**4**	**7.8**	**13.7**	**2.0**	**0.0**	**98.0**	43.1	56.9
% par Pays	**19.6**		**41.2**		**9.8**		**3.9**		**21.6**		**2.0**		**98.0**		
PERSONNEL DE BUREAU & D'APPUI															
Personnel Bureau	2	18						2					22	2	20
Personnel D'Appui	7	5											12	7	5
Total personnes (PB & PA)	**32**						**2**						**34**	**9**	**25**
AUTRES EXPERTS/CONSULTANTS															
Autre - Expert / Consultant	3	3	1		2		2		2	3	10		26	20	6
Total	18	30	8	14	5	2	3	4	6	10	11	0	111	51	60
Grand Total	48		22		7		7		16		11		111	45.95%	54.05%
% par pays	**43%**		**20%**		**6%**		**6%**		**15%**		**10%**		**100%**	**100.00%**	

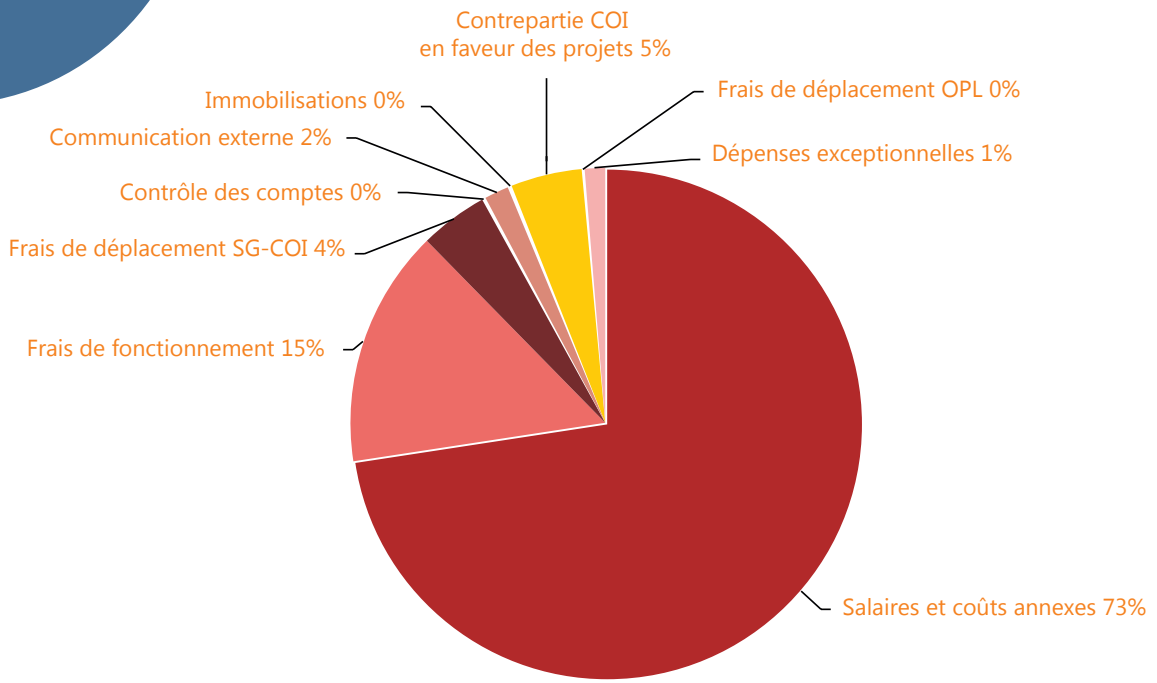
Rapport financier

FLUX DE TRESORERIE DES POSTES D'EXPLOITATION (en €)	
RENTREES	**Montant**
Contributions des Etats membres au budget COI	806 800
Coûts imputables aux Etats membres pour la mise à disposition de personnel	300 000
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	300 000
Contributions des projets pour les dépenses communes	77 258
Intérêts perçus	0
Autres (subventions Chine, remboursements...)	157 218
	1 641 275
SORTIES	
Salaires et coûts annexes	1 243 582
Frais de fonctionnement	258 288
Frais de déplacement SG-COI	74 002
Contrôle des comptes	4 000
Communication externe	26 345
Immobilisations	4 519
Contrepartie COI en faveur des projets	77 258
Frais de déplacement OPL	3 200
Dépenses exceptionnelles	22 139
	1 713 333
Flux de trésorerie net des postes d'exploitation	***-72 057***

RENTRÉES



SORTIES

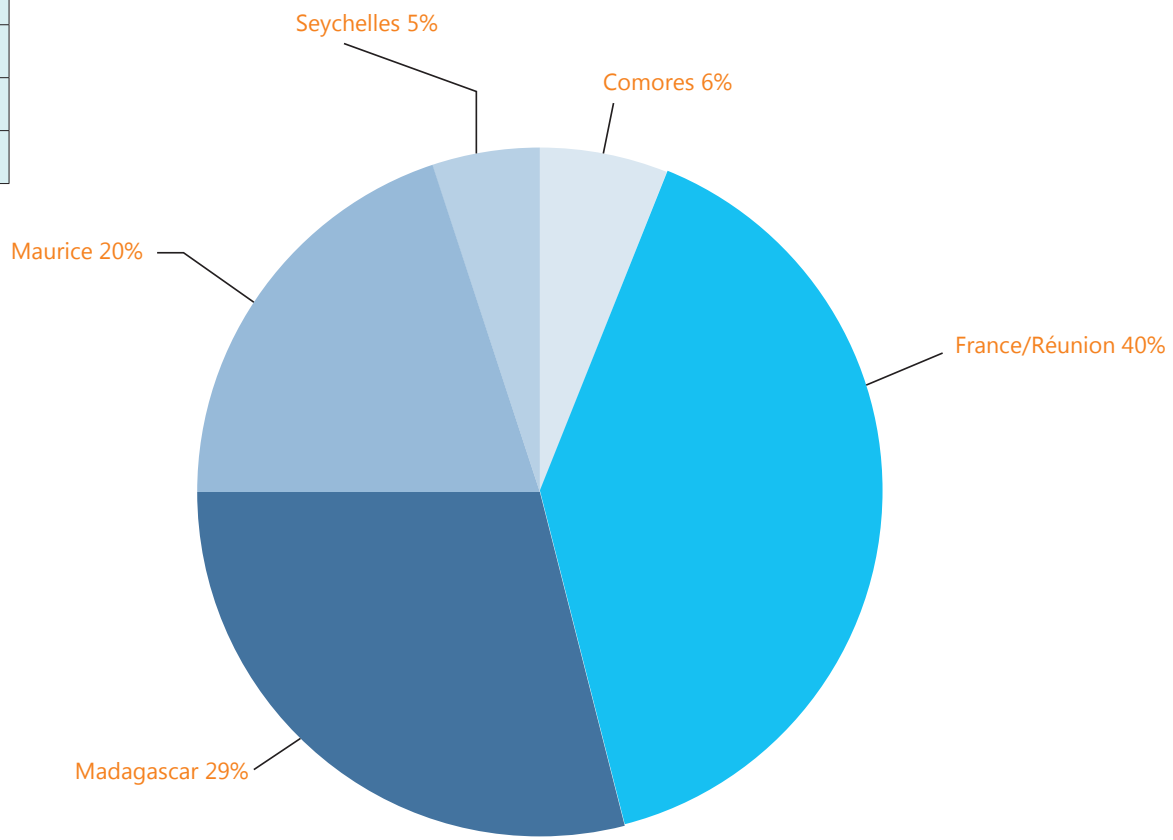


RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Recettes statutaires ventilées par pays

CLE DE REPARTITION	BUDGET 2015 (en €)
Comores	48 408
France/Réunion	322 720
Madagascar	233 972
Maurice	161 360
Seychelles	40 340
TOTAL	***806 800***

RECETTES STATUTAIRES VENTILÉES PAR PAYS

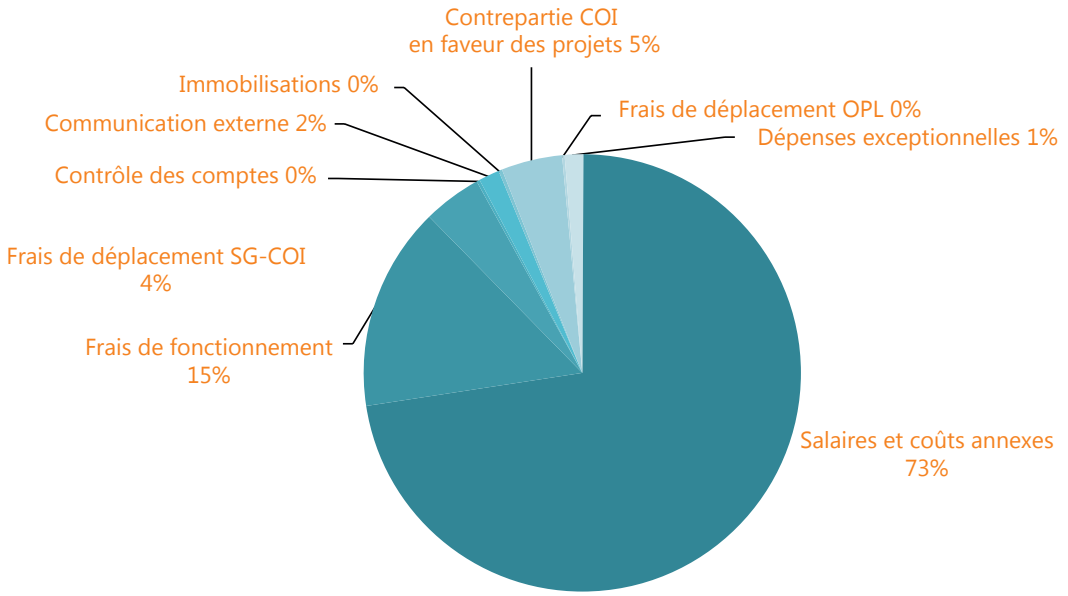


RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

État des dépenses par activité

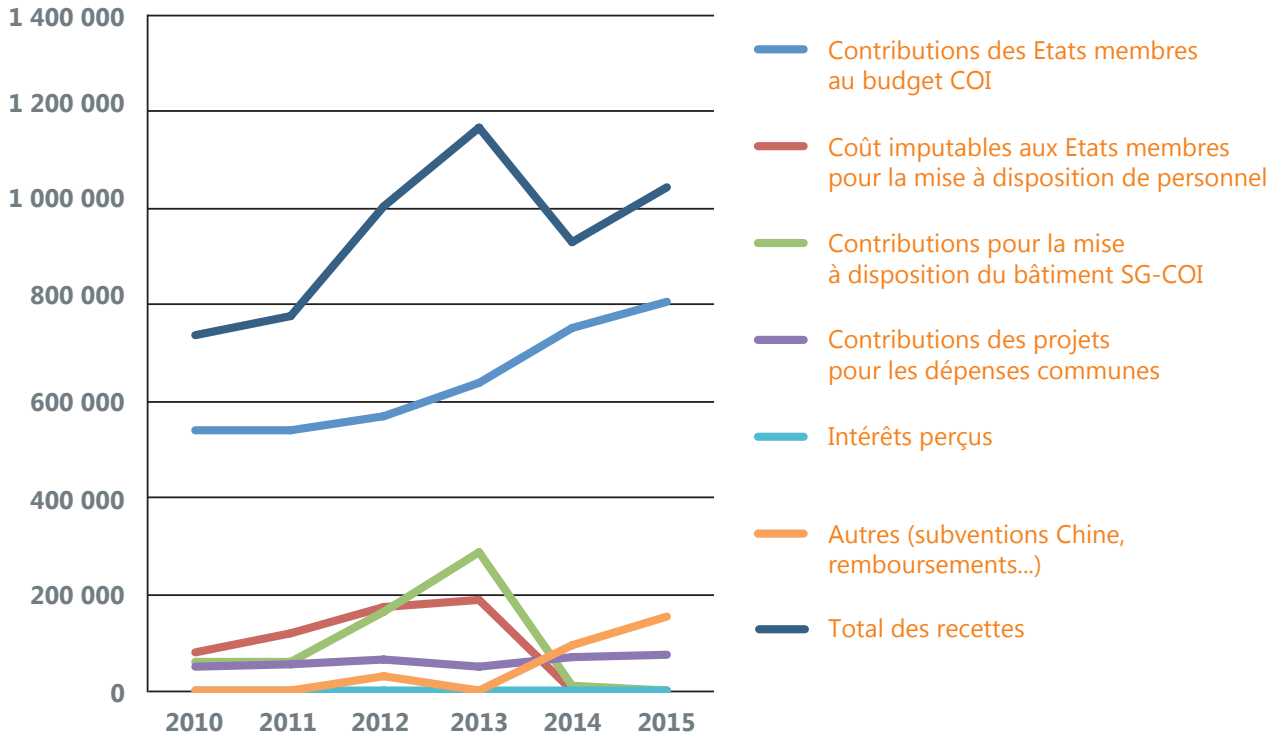
ACTIVITE	EUROS	%
Salaires et coûts annexes	1 243 582	73%
Frais de fonctionnement	258 288	15%
Frais de déplacement SG-COI	74 002	4%
Contrôle des comptes	4 000	0%
Communication externe	26 345	2%
Immobilisations	4 519	0%
Contrepartie COI en faveur des projets	77 258	5%
Frais de déplacement OPL	3 200	0%
Dépenses exceptionnelles	22 139	1%
	1 713 333	**100%**

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

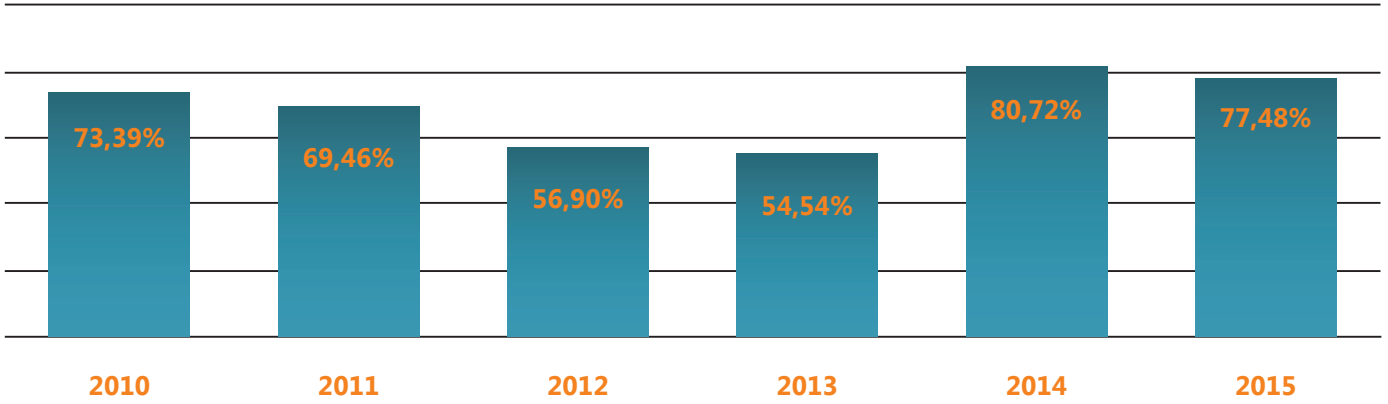


CATEGORIES DE RECETTES (en €)						
ACTIVITÉ	**2 010**	**2 011**	**2 012**	**2 013**	**2014**	**2015**
Contributions des Etats membres au budget COI	**540 610**	**541 170**	**572 023**	**636 745**	**752 057**	**806 800**
Coûts imputables aux Etats membres pour la mise à disposition de personnel	80 000	120 000	175 000	190 000	0	0
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	60 000	60 000	164 000	290 000	13 637	0
Contributions des projets pour les dépenses communes	52 000	56 000	64 000	50 800	72 349	77 258
Intérêts perçus	2 109	1 890	850	0	0	0
Autres (subventions Chine, remboursements...)	1 912	0	29 400	0	93 699	157 218
Total des recettes	**736 631**	**779 060**	**1 005 273**	**1 167 545**	**931 742**	**1 041 275**
Pourcentage de la contribution statutaire par rapport aux recettes totales	73,39%	69,46%	56,90%	54,54%	80,72%	77,48%

CATEGORIES DE RECETTES



POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION STATUTAIRE PAR RAPPORT AUX RECETTES TOTALES



Financement des projets en cours en 2015

Biodiversité

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectifs : Promouvoir des modes de gestion efficaces, adaptés et coordonnés de la biodiversité côtière, marine et insulaire dans les Etats insulaires et côtiers de la région AfOA-OI, afin de contribuer au développement durable et à l'amélioration du niveau de vie des populations.

Partenaire : Union européenne

Financement : 15 millions €

Particularité : Le programme Biodiversité de la COI couvre les pays membres de la COI ainsi que le Kenya et la Tanzanie. La Réunion y est associée à travers son projet Biodiversité financé sur les ressources du FEDER.

Biodiversité
un trésor partagé

Financé par
l'Union européenne

Energies renouvelables et efficacité énergétique

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectifs : Améliorer l'accès de nos Etats membres à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées, durables et renouvelables d'énergie saine et à des prix compétitifs, et ainsi contribuer au développement durable.

Partenaire : Union européenne

Financement : 15 millions €

ENERGIES
Programme pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
Renewable Energy and Energy Efficiency Programme

Financé par
l'Union européenne

Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectifs : Contribuer à la gestion durable des zones côtières en Indianocéanie en soutenant les innovations locales et les partenaires.

Partenaire : Fonds français pour l'environnement mondial

Financement : 1,2 million € avec des co-financements prévus de l'Agence française de développement et de l'Union européenne via les projets ISLANDS et Biodiversité de la COI.

ISLANDS 2

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectifs : Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice dans la région de l'AfOA-OI.

Partenaire : Union européenne

Financement : 7,5 millions €

Gestion Durable des Zones Cotières Océan Indien

FFEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

ISLANDS Nos îles. Nos vies. Notre devenir. Our lands. Our life. Our future.

Financé par l'Union européenne

Programme d'appui au Comité interrégional de coordination (CIRC)

Durée de mise en œuvre : 2010-2016

Objectifs : Contribuer à l'intégration de la région AfOA-OI en veillant à la cohérence avec la vision de l'Union africaine.

Partenaire : Union européenne

Financement : 11,5 millions € gérés par le COMESA et dont bénéficient la COI, l'IGAD et l'EAC.

Programme régional pour la promotion de la sécurité maritime (MASE)

Durée de mise en œuvre : 2013-2018

Objectifs : Renforcer la sécurité maritime en AfOA-OI afin d'améliorer la stabilité régionale et instaurer ainsi un environnement favorable au développement économique de la région et au-delà.

Partenaire : Union européenne

Financement : 37,5 millions € dont 10,8 millions € gérés par la COI.

Financé par
l'Union européenne

Unité anti-piraterie
COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN
www.coi-ioc.org

Financé par
l'Union européenne

SmartFish 2

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectifs : Soutenir la mise en œuvre des priorités stratégiques de pêche de la région AfOA-OI afin de gérer et développer durablement la pêche lacustre et marine ainsi que le secteur de l'aquaculture.

Partenaire : Union européenne

Financement : 16 millions €

Particularités : Le programme SmartFish de la COI est conjointement mis en œuvre par la FAO. Il couvre une vingtaine de pays de l'Indianocéanie et de l'Afrique orientale et australe. En outre, la deuxième phase du programme SmartFish intègre le Plan régional de surveillance des pêches qui avait été mis en œuvre par la COI de 2007 à 2014 sur financement européen.

Financé par l'Union européenne

Surveillance de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA)

Durée de mise en œuvre : 2013-2017

Objectifs : Améliorer la gestion de l'environnement et de la sécurité grâce à un meilleur accès aux services d'information opérationnels reposant sur les données de l'observation de la terre par satellite (informations sur le cycle de l'eau, les risques d'inondation, l'utilisation et la détérioration des sols, la pollution marine, le suivi des pêches…).

Partenaire : Union européenne

Financement : 37 millions €

Particularités : MESA est un programme panafricain mis en œuvre par l'Union africaine en collaboration avec les organisations régionales. La COI est responsable de la mise en œuvre du volet « gestion des milieux marins et côtiers ». Pour ce faire, la COI travaille avec l'Institut océanographique de Maurice.

Financé par l'Union européenne

SWIOFISH1

Durée de mise en œuvre : 2014-2021

Objectifs : Augmenter les bénéfices partagés tirés de la valorisation des ressources marines et côtières dans les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien en renforçant les capacités institutionnelles régionales et nationales de gestion durable et de bonne gouvernance des pêches marines, aquaculture comprise.

Partenaire : Banque mondiale

Financement : 5 millions €

Veille sanitaire

Durée de mise en œuvre : 2013-2017

Objectifs : Consolider et renforcer les capacités du réseau SEGA en élargissant son champ d'action à la surveillance en santé animale et institutionnaliser l'Unité de veille sanitaire de la COI et le réseau SEGA pour en assurer la pérennité.

Partenaire : Agence française de développement

Financement : 6 millions €

BANQUE MONDIALE

RÉSEAU SEGA
ONE HEALTH
L'initiative 'Une seule santé' de l'océan Indien

afd
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Retombées des projets par pays

Retombées des projets en 2015

Les pages qui suivent indiquent les montants dépensés au bénéfice de chacun des pays membres de la COI, dans le cadre des projets qui étaient en cours d'exécution en 2015.

Les sommes indiquées ici n'offrent qu'un reflet partiel de l'apport réel de la COI à ses pays membres. En effet, la valeur intrinsèque des actions mises en œuvre et de leurs effets bénéfiques pour les pays, à moyen et long terme, ne saurait être réduite à ces seules dépenses. Enfin, de nombreuses actions qui ne peuvent être comptabilisées d'un point de vue strictement budgétaire, ne figurent pas ci-dessous.

UNION DES COMORES	
UVS	487 404 €
BAD	21 087 €
ISLANDS	7 839 €
IRFS	115 019 €
ENERGIES RENOUVELABLES	62 219 €
RISP	18 000 €
BIODIVERSITE	55 798 €
SWIOFISH	12 817 €
GPO	7 739 €
TOTAL	**787 922 €**

MADAGASCAR	
UVS	661 888 €
BAD	29 700 €
ISLANDS	73 657 €
MASE	29 843 €
IRFS	225 255 €
ENERGIES RENOUVELABLES	75 147 €
RISP	8 000 €
CIRC	23 335 €
BIODIVERSITE	41 513 €
SWIOFISH	15 855 €
GPO	18 316 €
GDZCOI	22 496 €
TOTAL	**1 225 005 €**

MAURICE	
UVS	308 378 €
BAD	11 070 €
ISLANDS	116 821 €
MASE	217 697 €
IRFS	748 343 €
ENERGIES RENOUVELABLES	117 425 €
RISP	240 712 €
CIRC	145 623 €
BIODIVERSITE	305 833 €
SWIOFISH	92 746 €
GPO	37 081 €
GDZCOI	82 744 €
TOTAL	**2 424 474 €**

FRANCE/REUNION	
MASE	18 649 €
IRFS	38 754 €
RISP	67 706 €
CIRC	47 282 €
BIODIVERSITE	38 994 €
SWIOFISH	15 855 €
GPO	7 739 €
TOTAL	**234 979 €**

SEYCHELLES	
UVS	292 961 €
BAD	10 615 €
ISLANDS	79 258 €
MASE	156 657 €
IRFS	296 459 €
ENERGIES RENOUVELABLES	80 282 €
RISP	18 000 €
BIODIVERSITE	42 973 €
SWIOFISH	15 855 €
GPO	13 627 €
TOTAL	**1 006 687 €**

ANNEXE

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

APSA	Architecture de paix et de sécurité africaine
ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
AFD	Agence française de développement
AfOA-OI	Afrique orientale et australe-océan Indien
AIMS	Groupe des pays insulaires d'Afrique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale
APCOI	Association des parlementaires des Etats membres de la COI
APE	Accords de partenariat économique
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CCCCC (5C)	Centre de la communauté des Caraïbes pour le changement climatique
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIRC	Comité inter-régional de coordination
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COI	Commission de l'océan Indien
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
ComSec	Secrétariat du Commonwealth
COP21	21ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
DI	Domaine d'intervention
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EFOI	Entreprendre au féminin océan Indien
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCR	Fonds de coopération régionale
FED	Fonds européen de développement
FEDER	Fonds européen de développement régional
FFE	Fondation pour l'éducation à l'environnement
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

ANNEXE

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

FJDD	Fondation des jeunes pour un développement durable
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FPOI	Femmes en politique océan Indien
GCPCS	Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes
GDZCOI	Projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GLISPA	Partenariat mondial pour les îles
GPO	Partenariat mondial pour les océans
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
MASE	Programme de promotion de la sécurité maritime en AfOA-OI
MESA	Suivi de l'environnement et sécurité en Afrique
NEPAD	Nouveau partenariat économique pour l'Afrique
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires- Nations unies
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida
PEID	Petits Etats insulaires en développement
PIR	Programme indicatif régional
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

ANNEXE

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
POCT	Programme opérationnel de coopération territoriale
PRESAN	Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la COI
PROE/SPREP	Programme régional océanien de l'environnement
PRSP	Plan régional de surveillance des pêches
RISP/PAIR	Programme d'appui à l'intégration régionale
RSIE	Réseau de surveillance et d'investigation des épidémies
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SNU	Système des Nations unies
SYAH	SIDS Youth Aims Hub
UCCIOI	Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations unies pour la femme
UNISDR	Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime

Couverture: Sohan Lalldharee
Conception graphique : Andry Rasoanindrainy

La Commission de l'océan Indien remercie ses partenaires techniques et financiers qui accompagnent depuis plus de trente ans une coopération régionale utile, ambitieuse et solidaire.

Nos remerciements vont également aux photographes professionnels et amateurs qui ont bienveillamment contribué à la mise en images du rapport annuel 2015 de la Commission de l'océan Indien.

Ce rapport annuel a été réalisé par l'Unité de communication de la Commission de l'océan Indien.
Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, doit obtenir l'aval du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien.
Toute mention d'un article ou d'un extrait de cette publication doit indiquer la référence « Commission de l'océan Indien, *Rapport annuel 2015*, Ebène, février 2016 ».

© Commission de l'océan Indien, 2016

« *Ensemble, nous pourrons ancrer* ***l'Indianocéanie*** *sur la carte du monde.* »

Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Commission de l'océan Indien
Blue Tower - 3e étage
Rue de l'Institut, Ebène
République de Maurice
Tel : (+230) 402 61 00
secretariat@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org